L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1071 - VENDREDI 23 JUILLET 2010 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

Ets COIGNET

58 CIEZ Tél. 03 86 26 43 28
CLAMECY Tél. 03 86 27 19 38
LA CHARITÉ Tél. 03 86 70 15 93



MICHELIN
Exelagri

COMBUSTIBLES ET CARBURANTS
TOUS LUBRIFIANTS

- Tous pneumatiques neufs et occasions
- Équipement jantes et jumelage
- Vulcanisation à chaud des pneus accidentés
- Véhicules ateliers - Dépannage
- Nettoyage et vente de cuves à fioul aux normes en vigueur
- Granulés de bois (norma DIN+)

Sommaire



Innovation **Menue paille et maxi projets**

Un agriculteur auxerrois s'équipe d'un récupérateur de menue paille. Un intérêt à la fois agronomique et économique. *p.08*

P 03 **Actualités** Côte d'Or
Violent orage du 14 juillet: les cultures n'ont pas "aimé"

P 05 **Actualités** Nièvre
Un magasin collectif en 2011: 10 Nivernais conjuguent leurs produits fermiers au pluriel

P 06 **Actualités** Yonne
Sécheresse: mesures de restriction dans le nord du département

P 07 **Vie syndicale**
Opération «Contrôle en grandes surfaces»: de la viande brésilienne dans les Géants Casino

P 08 Filières **Cultures**
Piégers les reliquats d'azotes après la moisson: quelles techniques, quelles réglementations ?

P 09 Filières **Élevage**
Filière ovine: un accord de contractualisation entre Sicavyl et Carrefour

P 11 **Enseignement**
Les résultats des examens 2010

Encartés avec cette édition: -Catalogue Beiser (sur le 21)
- Mailing Godars (sur certains canntons)

Manque de fourrages

Il est encore temps d'agir



Le printemps 2010, froid et sec, a pénalisé la pousse de l'herbe. Selon les secteurs, les rendements observés sont parfois inférieurs de 25 à 50% à ceux d'une année normale. De plus, la sortie tardive des animaux a eu raison des stocks. Face à cette situation, il est encore temps d'agir pour combler tout ou partie du déficit fourrager. *(page 10)*

GROUPE BUCHEZ

Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33
• Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00

TELESCOPIC JCB 531-70 AGRI XTRA



NOUVEAU JOYSTICK
3,1 t. à 7 m. - 130 cv
6 vitesses powershift
40 km/h.
roues de 28' en option

JCB AGRI, la puissance d'un Leader



FINANCEMENT: 1,94% sur 5 ans ou 2,49% sur 7 ans >

* Sous réserves d'acceptation du dossier

Pour faire face à une demande de plus en plus importante des éleveurs en manque de fourrage,
la SARL de CHASSINEL
RECHERCHE DE LA PAILLE
EN ANDAINS
dans un secteur d'environ 50 km autour de Puits 21400 (nord 21, sud 89).
Pour plus de renseignements, tarif, enlèvement, etc...
Contacter le 06 80 06 38 23
ou le 06 80 37 00 50

l'Agenda

Côte d'Or

Les Nuits Peplum d'Alésia

Le Festival des Nuits Peplum fête ses dix ans. Ouverte à tous, la manifestations propose une programmation variée.
Rock et Electro le vendredi **23 juillet**, Jazz World le samedi **24 juillet**, spectacles de rue, concert pour les enfants et chansons françaises le dimanche **25 juillet.**
A l'affiche : Manu dibango, Mickey 3D, Yves Jamait, Beat Assiliant, Skip the Use, As de Trèfle, la Compagnie des monstres, etc. ... Théâtre des Roches. Impasse Félix Kir. De 10 à 45 euros. (Gratuit pour les moins de 12 ans). Tel. 03 80 96 84 21. www.lesnuitspeplumdalesia.com

Fête des vieux métiers de la ferme à Magnien le 8 août

Le village de Magnien, dans le canton d'Arnay-le-Duc, organise une fête des vieux métiers de la ferme le dimanche **8 août** à partir de 14 heures. Après avoir organisé des battoirs, des fêtes du moutons et une fête des vieux métiers, ce nouveau rendez-vous magniénois réunira tous les ingrédients des précédentes fêtes

Fête de l'agriculture les 28 et 29 août

La fête de l'agriculture, organisée tous les ans par les Jeunes agriculteurs, se déroulera les **28 et 29 août** à Poiseul-la-Ville et Laperrière, dans le canton de Baigneux. Les Jeunes agriculteurs de Baigneux-les-Juifs/Aignay-le-Duc recherchent des candidats pour la finale départementale des labours le dimanche après-midi. Tout professionnel ayant en sa possession une moiss' batt' cross opérationnelle est également le bienvenu. Pour plus d'infos, contacter l'association Fête de l'agriculture au 03 80 68 67 71 ou Didier Robin (président du comité organisateur) au 06 87 20 56 03.

Nièvre

Marché à la ferme à Montigny

Laurence et Gilbert Laborde, agriculteurs à Montigny, vous invitent à leur 9ème marché à la ferme le samedi **24 juillet**.
Renseignements au 03 86 50 06 64.

Moulins-Engilbert Foire-concours aux culards et concours ovin

La foire-concours aux culards aura lieu, le vendredi **30 juillet** à la Sicafome. Concours uniquement ouvert aux génisses et bœufs de plus de 12 mois. Réception des animaux à partir de 6h00, concours de 6h30 à 8h et vente au cadran à partir de 8h30. Le concours de reproducteurs ovins se déroulera le 3 août sur le champ de foire de Moulins-Engilbert. Exposition des animaux sous abris, concours à 8h30. Renseignements et inscriptions: Alain Guinot (03 86 84 33 19).

Comices agricoles en août

Le comice de Corbigny se déroulera les **7 et 8 août** à Corbigny. Le comice de Saint-Saulge aura lieu les **14 et 15 août** à Saint-Saulge. La foire-concours de Corbigny est prévue le **14 août.** Les comices de Montsauche-les-Settons et de La Charité se dérouleront, quant à eux, le même week-end des **21 et 22 août**.

Foire-concours de Corbigny

La 57ème foire-concours de Corbigny se déroulera le samedi **14 août** sur le champs de foire de la commune. Réception des animaux (bovins, ovins) dès 6h00, marquage de 8h à 8h45, délibérations du jury de 9h à 10h30, visite officielle à 10h30, attribution des prix à 11h00, palmarès de 10h45 à 11h30 et distribution des prix de 11h15 à 12h00. Présentation de chevaux et poneys, un point d'information sur les pratiques d'élevage, une exposition de matériels, une démonstration de ferrage de chevaux, une vitrine avicole et un marché du terroir ponctueront la manifestation régionale. Renseignements: Gilles Lorré, président du Comité des foires de Corbigny, au 03 86 22 43 91.

Decize Foire nationale aux reproducteurs ovins le 17 août

La 33ème foire nationale aux reproducteurs ovins de Decize se déroulera le mardi **17 août** de 8h30 à 13h00 sur la promenade des halles de Decize. 250 béliers de 7 races différentes concourent pour le classement sur ascendance qui valorise le travail des 30 sélectionneurs présents. Renseignements: 03 86 93 04 05.

Finale de labours le 22 août à Rémilly

JA58 vous invite à sa traditionnelle finale départementale de labours qui se déroulera cette année à Rémilly chez M. Bonnet le dimanche **22 août**.

Portes ouvertes à La Nocle Maulaix le 22 août

L'EARL Néant, à La Nocle Maulaix, prépare sa journée portes ouvertes du **22 août**. Le dimanche entier (à partir de 10h00) sera consacré à la visite de la fromagerie (fromages de vache), randonnées équestres et pédestres, jeux divers et balades en calèche. Un déjeuner sur réservation (03 86 30 86 74) est prévu ainsi qu'une vente de produits du terroir.

Yonne

Marchés à la ferme

Prochains marchés à la ferme :
Vendredi **30 juillet**, de 16h à 20h, chez la famille Boname à Villiers-sur-Tholon
Samedi **31 juillet**, de 15h à 20h, chez Didier Bonnemain, à Montacher-Villegardin. Avec à 17h, un lâcher de pigeons voyageurs par « l'Hirondelle » de Sens.

Marché bio

Premier marché bio et de l'artisanat organisé dimanche **1er août**, à Avallon, sur les Terreaux Vauban (parking du tribunal). Différents exposants de produits biologiques et artisans seront présents pour faire découvrir leurs produits et réalisations.

Visites du goût

Découverte du quartier Saint-Pierre à Auxerre, quartier historique de vignerons, suivie d'une dégustation de vins de l'Auxerrois, dans la cave de l'office de tourisme, en présence d'un viticulteur jeudi **29 juillet**, à 15h30.
Rendez-vous à l'Office de Tourisme de l'Auxerrois, 2 quai de la république à Auxerre.
Tarif : 8 € -
Renseignements au 03 86 18 02 90.

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à : **Sens** : à la Mairie, au 2ème étage, lundi **2 août**, de 9h à 12h.
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, mercredi **4 août**, de 9h30 à 12 h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22.

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Le Point Info Transmission Association

Les Organisations Professionnelles Agricoles de Côte d'Or, partenaires du Programme Régional à l'Installation, ont mis en place un Point Info Transmission Association à destination des agriculteurs qui s'interrogent sur leur transmission ou leur association.
Il est un lieu d'accueil qui permet aux agriculteurs :de clarifier leurs questions au sujet de la transmission et de l'association, de trouver des éléments de réponse, d'être orienter vers des conseillers spécialisés, d'identifier les différentes étapes de leur projet de transmission ou d'association. Contact : Point Info Transmission Association : 03.80.68.67.84

Nièvre

Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts… n'hésitez pas à contacter Carole Simon à l'Adasea au 03 86 93 45 99.

Saône et Loire

Vous avez un projet d'installation en agriculture ? Contactez le Point Info Installation le plus tôt possible !

L'accueil au Point Info Installation est devenu une étape incontournable pour toute personne qui a un projet d'installation en agriculture. Cet accueil doit être réalisé le plus tôt possible (idéalement 1 an avant l'installation). Il vous permettra d'enclencher les démarches pour élaborer votre Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) et de connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Vous pourrez être orienté vers d'autres personnes ressources en fonction de vos besoins ou de vos questions, et repartirez avec un échéancier personnalisé. N'hésitez pas à contacter Christine Laugaa, Point Info Installation au 06 37 23 61 99 pour prendre rendez-vous ou par mail info.installation71@laposte.net

Yonne

Futurs retraités, la DICA est une obligation

2 ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité. 18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document CERFA à la Chambre d'agriculture (missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03 86 94 21 95.

▶ A noter

Dérogation pour l'exploitation des jachères

Au regard des données climatiques et de la production de fourrages des prairies, Bruno Le Maire a décidé d'autoriser, pour la campagne 2010, l'utilisation des jachères pour l'alimentation animale. Cette autorisation vaut pour toutes les terres déclarées en gel au plus tard au 13 juillet 2010.
Les départements concernés par cette dérogation sont : Aisne, Ardennes, Aube, Aude, Calvados, Charente, Charente-Maritime, Cher, Côte-d'Or, Côtes-d'Armor, Deux-Sèvres, Essonne, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Gironde, Haute-Marne, Haute-Vienne, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Loire-Atlantique, Loiret, Loir-et-Cher, Lot-et-Garonne, Lozère, Maine-et-Loire, Manche, Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Morbihan, Moselle, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Pyrénées-Orientales, Sarthe, Savoie, Seine-et-Marne, Seine-Maritime, Somme, Tarn-et-Garonne, Val-d'Oise, Vendée, Vienne, Vosges, Yonne, Yvelines.

Violent orage du 14 juillet

Les cultures n'ont pas "aimé"

De nouveaux caprices de la météo ont touché une fois encore la Côte d'Or un 14 juillet. On se souvient d'Aubigny-la-Ronce l'année dernière à la même date.



Pour ces agriculteurs de la région de Saulieu, il n'y aura pas de récolte de pois cette année.

«*Nous sommes passés en plein dedans*» constate Gérard Berthaut, agriculteur dans le canton de Saulieu. Le violent orage du 14 juillet a égrainé et couché un certain nombre de ses cultures : orge d'hiver, blé, maïs et pois. Les surfaces fourragères n'ont pas été épargnées. Bien qu'assuré contre la grêle, l'éleveur bovin sait que les 10 minutes de vents violent et de grêle vont lui coûter cher. En effet, 80% de ses céréales sont autoconsommées sur l'exploitation : il va donc falloir acheter de l'alimentation pour ses animaux. Un coût qui sera, quoiqu'il arrive, bien supérieur à ce que l'éleveur touchera pour la perte dans ses champs.

A quelques jours près...

En ce qui concerne les moissons, le canton sédélocien est l'un des plus «*tardifs*» du département. Le 14 juillet, les orges n'étaient pas encore récoltées. «*On s'apprêtait tout juste à les faire*» soulève Gérard Berthaut. Les pertes devraient se chiffrer à 80% selon l'éleveur et la moitié de la paille devrait être perdue. Pour les pois, le constat est vitre dressé : «*c'est 100% par terre*» ajoute l'agriculteur qui se testait pour la première fois dans cette culture, afin de réduire sa facture en protéines.

En attendant l'expert

Le blé est peut-être un peu moins touché, mais la moitié des grappes semble tout de même à terre et un tiers de la paille devrait manquer. Quant au maïs : c'est la grande inconnue. «*Va-t-il résister aux prochaines vagues de chaleur ?*» s'interroge l'agriculteur, «*un tiers est cassé et ne reprendra pas, les deux autres tiers peuvent reprendre s'il pleut assez régulièrement et s'il ne fait pas trop chaud*». De leur côté, les agriculteurs des communes voisines semblent être dans le même cas. Les cultures de colza ont particulièrement «*pris cher*».

AURÉLIEN GENEST



Dans le maïs, les nombreuses tiges cassées témoignent de la violence des vents.

▶ Dégâts à Laignes

De nombreuses cultures ont souffert dans le canton de Laignes. Certaines parcelles de blé et de colza auraient des pertes estimées à 100%. Plus à l'Est, du côté de Pontailler-sur-Saône qui a malheureusement été endeuillé par la mort d'un campeur, les cultures semblent avoir résisté à l'orage. De nombreux arbres ont pourtant été arrachés.

Départs en retraite

Deux figures historiques quittent CER France



Marie-Jeanne Baron et François Sponton, entouré de Vincent Leprêtre et Martine Poisot.

Politesse oblige, nous évoquons tout d'abord la carrière de Marie-Jeanne Baron dont le parcours professionnel a débuté très tôt, le 25 juillet 1967 à 17 ans, après une formation de secrétariat.
Elle obtint son premier emploi à la Chambre d'agriculture, située alors au 15 rue Vannerie..... Marie-Jeanne connaîtra toutes les évolutions qui aboutiront à l'indépendance du service économique de la Chambre d'agriculture, rebaptisé Centre de gestion en 1972. En tant que secrétaire de direction, elle en connaîtra chacun des dirigeants successifs, qu'ils soient présidents -de Denise Le Grand à Vincent Lepretre- ou directeurs -de Marcel Bourtourault à Martine Poisot. Son assiduité est telle qu'elle ne fut jamais absente… sauf pour mettre au monde ses deux filles qui, aujourd'hui, lui procurent beaucoup de joie et dont elle parle toujours avec beaucoup d'amour et de tendresse. Avec son mari, Marie-Jeanne entend profiter pleinement de sa maison aux lignes modernes de Ruffey les Echirey et de goûter avec dynamisme à cette liberté qui sera ponctuée des nombreuses balades. C'est le juste aboutissement de 43 années d'une carrière s'identifiant à l'évolution de l'entreprise CER France.

30 ans au service des agriculteurs

Après cinq années passées au Centre de Gestion agricole de Seine et Marne, François Sponton fut embauché en novembre 1980 sur le secteur de la Plaine Dijonnaise (Saint-Apollinaire puis Genlis). Aujourd'hui, après plus de 35 ans de carrière, il fait valoir ses droits à la retraite. Resté lui aussi très fidèle à l'entreprise et sous la houlette de plusieurs responsables du secteur de la Plaine, il a exercé son métier de comptable avec beaucoup de plaisir. Attentionné et sachant se rendre disponible, il cultiva ce «relationnel client» que de nombreux agriculteurs de la région appréciaient lorsqu'ils évoquaient avec lui les moments parfois difficiles que connaissait leur profession. Il a su également se rendre disponible pour accompagner et lancer les jeunes «*recrues*» et les aider dans l'accomplissement de leur mission. Ces dernières années, il fut le «*gardien indispensable*» sur lequel l'entreprise s'appuya pour maintenir ouverte l'antenne de Genlis.

COMMUNIQUÉ CER FRANCE

▶ A noter

Une information à nous transmettre, un rendez-vous à ne pas manquer...

En période de congés annuels, en l'absence du journaliste départemental, vous pouvez contacter directement la rédaction au 03 80 78 90 40 ou par mail : redaction@terres-de-bourgogne.net.

A votre service depuis plus de 150 ans

WALTEFAUGLE

Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux

A votre écoute pour tous vos projets

BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

Ressource en eau

L'eau : «à gérer avec beaucoup de soins»

Il fait chaud en ce mois de juillet. Sur la première quinzaine, les températures sont 5°C supérieures à la normale et l'eau du département en subit les conséquences. La préfecture fait le point sur la situation et présente l'arrêté cadre qui gère la ressource en eau de la Cote d'Or.



De nombreuses mesures, ici manuelles, sont fréquemment effectuées dans les principaux cours d'eau. La ressource pourra être évaluée, ce qui débouchera ou non sur des arrêtés préfectoraux.

Le préfet Christian de Lavernée s'est déplacé à Crimolois, près de Dijon, dans l'une des 140 stations hydrométriques de la région. Plusieurs experts étaient présents. Un hydrogéologue a tout d'abord expliqué la faiblesse structurelle en eau de la Côte d'Or (voir encadré). La Dréal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) a présenté son rôle de surveillance des rivières et ses différents instruments de mesure. L'arrêté cadre 2010 relatif à la préservation de la ressource en eau a été présenté à son tour. Comme l'a dit le préfet, l'eau est une «*ressource qui n'est pas rare mais qui est à gérer avec beaucoup de soins*».

La Côte d'Or consomme 45 millions de mètres cubes par an dont 30 pour l'usage domestique, 7 pour l'industrie et 5 pour l'agriculture.

Mesures en continu

Rien n'est laissé au hasard dans l'interprétation du niveau des cours d'eau et dans l'évaluation de la ressource. La Dreal Bourgogne gère un important réseau de stations hydrométriques sur le territoire. Il y en a 140 en Bourgogne. Les hauteurs et débits des principaux cours d'eau sont mesurés en continu par de nombreux outils, aussi bien manuels qu'électroniques. Certains relevés sont même effectués toutes les heures... Ces données sont utilisées pour la prévision des crues, pour l'hydrologie générale et bien entendu pour la gestion des étiages (niveaux les plus bas des cours d'eau).

Dix-huit sous-bassins

La Côte d'Or est dotée d'un arrêté cadre sécheresse depuis 2002. Ce dernier définit les mesures à mettre en place durant la période estivale. Ces mesures sont déclenchées par des arrêtés préfectoraux s'appuyant sur le franchissement de certains seuils de niveaux d'eau : seuil d'alerte, seuil de crise ou, plus grave, seuil de crise renforcé. Dans son organisation, l'arrêté découpe la Côte d'Or en 18 territoires appelés sous-bassins versants. Des mesures de restriction ou d'interdiction provisoires des usages de l'eau sont susceptibles d'être prises à l'intérieur de ces territoires. Si 33% des sous-bassins franchissent le seuil d'alerte, la situation de sécheresse est généralisée sur l'ensemble du département.

Du rouge en Côte d'Or

Récemment, quatre sous-bassins ont été classés au seuil d'alerte (Arroux-Lacanche, Brenne-Armançon, Laignes-Petite Laignes, Ource-Aube) et trois sous-bassins ont franchi le seuil de crise : (Tille Amont-Ignon-Venelle, Serein-Argentalet-Romanée-Tournesac-Vernidard et Seine). Dans la démarche, une cellule de veille constituée par les représentants des usagers de l'eau et les services de l'État se réunit. A cette réunion sont présentés et analysés les derniers bulletins hydrologiques de la Dreal. Météo France intervient pour donner la tendance des jours à venir et évaluer les risques d'amélioration. La cellule de veille élabore ensuite une proposition d'arrêté préfectoral.

Volonté de progresser

Les services de l'État améliorent constamment cet arrêté. Une nouvelle annexe mentionne notamment les plantes soumises au stress hydrique, pour que d'éventuelles dérogations puissent aboutir si l'irrigation agricole est suspendue. A Crimolois a été mise en avant une volonté d'agir sur les territoires les plus secs, de faire porter l'effort sur l'ensemble des usagers et d'agir sur les pratiques. Sur ce dernier point, une démarche de progrès est souhaitée. A ce titre, la création d'un système d'irrigation collective à Aiserey a été saluée.

AURÉLIEN GENEST

▶ Les raisons de la sécheresse

La Côte d'Or est un département «*sensible*» au phénomène de sécheresse. Elle est tout d'abord une tête de bassin, c'est à dire qu'elle ne reçoit pas d'eau de l'extérieur, à l'exception de la Saône. Notre département est peu élevé en altitude : contrairement aux Vosges ou au Jura qui sont également des têtes de bassin, les précipitations ne sont pas importantes. Pour ne rien arranger, les nappes d'eau souterraines n'ont pas une grande capacité de stockage. Un hydrogéologue présent à Crimolois a rappelé qu'en dehors des périodes de pluies, les rivières ne sont alimentées que par le débit de ces nappes d'eau souterraines. Si ces dernières ne sont pas suffisamment pleines, dès que les pluies s'arrêtent, un manque d'écoulement dans les rivières se fait ressentir. Selon l'expert, le phénomène de sécheresse «*se construit 8 ou 9 mois avant l'été*» : *Le remplissage des nappes d'eau souterraines se fait uniquement en période hivernale. S'il y a un déficit d'eau en hiver, cela se répercute en juillet et août*». Et selon l'hydrogéologue, «*c'est un peu ce qui s'est passé cette année*» : *il y a eu un retard dans le remplissage des nappes d'eau souterraines et le remplissage a été moins abondant car plusieurs mois ont été secs à partir de septembre*».

▶ Hommage

Départ en retraite de Charles Maignien

L'assemblée générale du comité Interbev Bourgogne (lire notre précédente édition) marquait également le départ en retraite de Charles Maignien, après 23 ans passés au service de l'Interprofession en Bourgogne et dans la France entière.

Tous les anciens présidents du comité Interbev Bourgogne étaient présents pour saluer et remercier Charles Maignien, avec lesquels il ont tour à tour collaboré : Maurice Lebeau, le premier d'entre eux, puis Roland Girard, Guy Chevalier, Hubert Burtin et le dernier en date, Jean-Pierre Fleury. Un seul manque à l'appel, Bernard Perrier récemment décédé, qui avait succédé à Guy Chevalier. Charles Maignien travaille pour Interbev depuis 1983, l'heure de la retraite venue, il a tenu à saluer le travail du comité régional et de tous les comités régionaux «*pierre angulaire de l'interprofession nationale*».



Un magasin collectif en 2011

10 Nivernais conjuguent leurs produits fermiers au pluriel

Le plongeon dans le grand bain de la vente collective est prévu pour 2011 avec l'ouverture d'un magasin aux environs de Nevers. D'ici-là, ils sont une dizaine d'agriculteurs (trices) Nivernais(es), fort(e)s de leurs propres expériences en vente directe, à apprendre à nager dans l'eau encore trouble du commerce de proximité. Pas un moyen de sortir la tête de l'eau, mais une bouée pour atteindre la rive de la distribution, leur initiative tend à promouvoir l'image du métier, valoriser le savoir-faire, la qualité et la compétitivité de leurs exploitations.



Les dix agriculteurs Nivernais qui veulent ouvrir un magasin collectif se sont réunis à la Chambre d'agriculture le 19 juillet dernier.

Ouvrir un magasin de produits fermiers, çà ne s'improvise pas. Pour preuve, le groupe de Nivernais qui s'est réuni une nouvelle fois à la Chambre d'agriculture, lundi 19 juillet, réfléchit à son projet collectif depuis déjà huit bons mois. Avec quelques renoncements et des candidatures récentes qui viennent se greffer sur la démarche engagée. Producteurs de fromages de vache ou de chèvre, de légumes, de viande de bœuf, de porc ou de volaille, de foie gras ou de pommes de terre, ils partagent un même credo pour leur métier et une vraie envie de se voir reconnaître à la hauteur de leurs exigences professionnelles. Bref de valoriser davantage leurs savoir-faire et d'apporter un vrai service à une clientèle très large, autour du chef-lieu Nivernais. Une étude de marché confirme que leur projet intéresse les consommateurs locaux, transversalement à l'âge ou aux catégories socio-professionnelles. Le bon, le frais, l'abordable restent des valeurs sûres dans la tête des ménagères.

1er magasin collectif dans la Nièvre

L'idée est venue il y a un an, de la réflexion de Laëtitia Goulinet, éleveuse de vaches à Uthenay Uxeloup, et de Christophe Soleihlac, maraîcher à Nevers. Très vite rejoints par d'autres agriculteurs pratiquant habituellement la vente directe ou sur les marchés, le groupe a décidé de se réunir une fois par semaine pour mûrir le projet. Aujourd'hui, les futurs associés en sont à la définition du statut social de leur aventure collective. «*Nous avons quelques idées sur l'emplacement du magasin*» continuent-ils, là où chacun(e), à tour de rôle viendra vendre ses propres produits mais aussi ceux de ses collègues. Le centre ou la périphérie de Nevers tiennent la corde :«*Il faut chercher la population là où elle est*». Une majorité de ces agriculteurs sont installés à Saint-Pierre-le-Moutiers, Nevers et Decize, d'autres viennent de Donzy, Château-Chinon ou Moulins-Engilbert... D'ici l'ouverture de la boutique, les uns et les autres continueront à se recevoir mutuellement pour se «*connaître davantage, apprendre les façons et les philosophies de production de chacun*». Un gage nécessaire lorsqu'il s'agira d'aiguiller le client vers les aliments, d'autant que la gamme s'enrichira d'autres produits locaux, en dépôt-vente ceux-là. En tous cas, les dix associés sont motivés, quelques uns d'entre eux ayant d'ailleurs déjà visité deux magasins de ce type en Rhône-Alpes. Pour se faire une idée... et appréhender le fait d'aller «*au-devant de nouveaux problèmes*». Arriver à s'entendre durablement à dix reste une aventure relationnelle pour des agriculteurs plus prompts à travailler en toute indépendance. Ce n'est pas là la moindre inconnue, même si la bonne humeur est de mise dans chacune de leurs réunions. Évaluer les volumes nécessaires mais maximaux, organiser le transport des produits... Tous ces détails d'importance accaparent les séances de brainstorming.

«cuits courts», ces dix-là auront réussi à sauter le pas.

Espoirs bien identifiés

La phase d'élaboration du projet se veut tout aussi lucide que les espoirs sont bien identifiés. Pour une majorité des associés, la boutique constituera «*un débouché supplémentaire*» mais seuls quelques uns d'entre eux cesseront leurs autres modes de commercialisation. L'expression «*ne pas mettre ses œufs dans le même panier*» prend ici tout son sens. Même s'ils ne s'estiment pas «*commerçants*», les 10 aventuriers estiment que ce magasin consacrera «*la continuité et la finalité de (leur) travail*». Au même titre que la transformation ou la vente directe. Certains d'entre eux appuient davantage encore leurs ambitions : «*vivre une expérience nouvelle, pérenniser et transmettre l'exploitation, éventuellement embaucher*»... A la question de savoir si ils ont peur de la concurrence -grandes surfaces ou petits commerçants-, les dix associés le jurent : «*au contraire, nous allons nous en servir. Là, le client aura le producteur en face de lui, il disposera de bons produits moins chers avec moins d'intermédiaires et il entendra pourquoi nos produits sont différents des autres, quels sont nos engagements qualité*». Qui a dit que l'agriculture nivernaise ne savait pas se vendre

EMMANUEL COULOMBEIX

Montigny-sur-Canne

Le 9ème marché à la ferme, vitrine d'un terroir ouvert au monde

Une fois les travaux des champs menés à bien pour les agriculteurs, l'été se révèle propice aux rencontres et aux animations. Comme Laurence et Gilbert Laborde, à Montigny-sur-Canne, qui préparent leur 9ème marché à la ferme. Une trentaine d'exposants et plusieurs centaines de visiteurs sont attendus samedi 24 juillet.

A Montigny-sur-Canne, au cœur d'une exploitation agricole à la fois traditionnelle et innovante, Laurence et Gilbert Laborde n'ont jamais eu d'autre ambition que d'offrir à un large public, une fois par an, l'opportunité de venir découvrir le monde agricole et rural, pour un moment de détente et de convivialité partagée. 9 ans que ça dure et, même si le marché à la ferme a été reculé au mois de juillet cette année, le succès ne se dément pas. 300 visiteurs de 50 kilomètres à la ronde l'an dernier (600 en 2008 pour l'inauguration de l'atelier lapins) et des exposants toujours plus nombreux à vouloir venir présenter leurs produits artisanaux (vins de Bourgogne, santons de Provence, habits, nappes, produits dérivés de la viande, céramiques, machines agricoles, fromages...), passés d'une dizaine au début à une trentaine pour cette nouvelle édition. *«Que des gens qui produisent eux-mêmes»*. La bonne fréquentation? C'est le signe que la ruralité peut encore drainer les populations pour mieux se faire connaître et apprécier. *« Enlever les préjugés sur le fermier cloisonné dans sa campagne profonde »* insiste Laurence qui, entre son ancienne expérience de libraire et son installation en cuniculture, en 2001 (une des seules productrices de lapins dans le département), n'est pas à une démonstration d'ouverture près.

«Ouvrir d'autres portes, connaître les gens»

Pour la dynamique agricultrice de 34 ans, c'est même une seconde nature. *«Ouvrir d'autres portes, connaître des gens»*, çà se traduit aussi par un mandat de conseillère municipale et d'administratrice du Centre social de Fours, de membre du syndicat percheron de la Nièvre et comme bénévole pour les refuges d'animaux. Elle veut incarner à la fois une certaine idée d'un mode de vie rural assumé, et la revendication d'une place moderne de l'agriculture dans la société. Un pont jeté entre deux mondes que la politique, l'économie, ont tellement tendance à faire s'opposer... Aussi, avec l'aide d'une dizaine d'amis, que les Laborde vont préparer les 200 mètres de stabulation pour le grand jour. Si pour des raisons sanitaires, les lapins et les volailles ne seront pas accessibles au public, quelques specimen viendront rejoindre des broutards charolais et des brebis suffolk. Les stands serrés dans la stabulation offriront au regard le témoignage de la vitalité des activités artisanales nivernaises. Avec son mari, Laurence a aussi prévu quelques surprises. Outre un verre de l'amitié proposé par la société Philicot (aliments pour animaux dont elle est revendeuse), elle a imaginé une randonnée pédestre de 9 kilomètres, à travers la forêt domaniale de Vincence, qui démarrera à 9 heures. Pour les amateurs qui voudront donc aller plus loin dans la découverte de la nature châtillonnaise, le retour prévu vers 12h30 laissera la possibilité de se restaurer à la ferme avec les autres visiteurs qui auront déboursé 10 euros. Il est préférable de réserver dès maintenant. Laurence et Gilbert Laborde, Les Rues, 58340 Montigny-sur-Canne, 03 86 50 06 64.

EMMANUEL COULOMBEIX



110 Bourgogne

Le site de Cravant fait peau neuve

Le site Cravant-Bazarnes de la coopérative 110 Bourgogne entièrement rénové, après 2 ans de travaux et un investissement global de 1,6 million d'euros.



Pour l'occasion, c'est Jean-Marc Krebs, directeur de 110 Bourgogne qui officiait en tant que guide.

Le président de la coopérative, Gérard Delagneau se souvient encore de la mise en route du silo de Cravant : *«c'était en 1976, année de mon installation et de ma 1ère récolte, une année qui a marqué plus d'un agriculteur !»* Trois décennies plus tard, la rénovation du site était devenue indispensable pour répondre à la qualité de service attendue par les adhérents. Notamment en matière de stockage d'engrais, dont la conservation optimum n'était plus garantie, compte tenu de la vétusté des bâtiments. Aujourd'hui, ils ont laissé la place après rasage et désamiantage, à 5 cases de 200 tonnes plus deux cases supplémentaires de 250 tonnes, offrant une capacité globale de stockage de 1 500 tonnes. Une nouvelle mélangeuse, un local semences de 260m² et un local phyto de 172m² venant compléter le dispositif. Compte tenu de l'importance des remblais et travaux de terrassement à effectuer, le béton des anciens bâtiments, une fois broyé et recyclé a été utilisé à cet effet. Au total, plus de 4 000m² de voirie réalisés et au final, un enrobé tout neuf qui, selon Jean-Marc Krebs, directeur de la coopérative *«ne fera pas regretter aux utilisateurs l'ancien espace qui avait tendance à ressembler à un véritable bourbier dès les premières pluies !»*.
Classé SETI (Silo à Enjeux Très Important), le site de Cravant Bazarnes se devait également d'apporter aux adhérents une aire de circulation adaptée, notamment en cas de fortes activités pendant les moissons. C'est désormais chose faite et les tracteurs n'auront plus à stationner en file indienne sur la route comme c'était encore le cas l'an passé. Chantier d'envergure : il a fallu déplacer le poteau supportant le Transporteur à chaîne TC amenant le grain au chargement, d'une vingtaine de mètres afin d'améliorer la voie de passage pour les camions. Compte tenu de l'enjeu pour 110 Bourgogne d'intensifier les expéditions par train au départ de Cravant, tout en réduisant le temps de travail, les investissements entrepris ont permis de doubler la capacité de chargement. Dorénavant, l'on remplira les boisseaux à un débit de 200 tonnes/heure. Parallèlement, un nettoyeur 300 tonnes/heure a remplacé les deux anciens matériels de 100 tonnes, améliorant d'autant la vitesse de chargement. Autres travaux réalisés : la démolition de l'ancien silo, du séchoir et d'une maison, la création d'une plateforme béton de 250m², ainsi que le déplacement des cuves engrais liquide et la modification de la descente permettant l'accès à l'ancien bâtiment engrais.
Coût global de l'investissement réalisé : 1,6 million d'euros. Le président Delagneau rappelant que *«grosso modo, 4 millions d'euros étaient investis chaque année par la coopérative pour la mise aux normes des sites existants»*.

DOMINIQUE BERNERD



Sécheresse

Mesures de restriction dans le nord de l'Yonne

Dans un communiqué en date du 16 juillet, la préfecture de l'Yonne informe des premières mesures de restriction prises dans le nord du département afin de faire face à l'aggravation de la situation hydrologique.

Au terme d'un hiver et d'un printemps très secs, qui ont pénalisé à la fois la recharge des nappes phréatiques souterraines et le maintien de débits satisfaisants sans les cours d'eau, la situation hydrologique est fragile dans le département de l'Yonne.
La pluviométrie déficitaire, survenue depuis le printemps, jusqu'en juillet, n'a pas permis de réalimenter les nappes souterraines. La nappe de craie, située dans le nord du département et qui est alimentée par une recharge pluri-annuelle, souffre particulièrement de ce déficit. Cette situation peut se constater notamment sur le cours de la Vanne, où le seuil de crise du plan sécheresse, approuvé le 19 juin 2007, a été franchi pour le mois de juillet, ainsi que sur les bassins versants voisins de l'Oreuse, de la Mauvotte et de la Gaillarde.
En conséquence, le plan sécheresse prévoit, lorsque ce seuil de crise est franchi, la mise en place de mesures de restriction des usages, de manière à réduire significativement les consommations d'eau et économiser la ressource. Ces mesures concernent tous les usages : agriculture, industries, collectivités, particuliers. Elles sont de trois ordres :
Les prélèvements en journée (10h00 - 18h00) pour l'arrosage (jardins, espaces verts, irrigation…) sont interdits, ce qui permet de réduire de 25% à 30% les pertes par l'évaporation.
Une partie du débit prélevé par les eaux de Paris dans la Vanne pour la production d'eau potable sera restituée au milieu.
Les propriétaires d'ouvrages hydrauliques prélevant directement dans ces cours d'eau doivent s'assurer de laisser un maximum de débit au profit des cours d'eau et cesser tout prélèvement dès lors que le débit de la rivière passe en dessous de 10% de son débit moyen.
Selon l'évolution de la situation, ces mesures pourront se renforcer, ou au contraire, être assouplies.
La production d'eau potable étant le premier poste de consommation d'eau dans le département, les efforts de chacun sont nécessaires et il est donc rappelé à chacun la nécessité de faire un bon usage de l'eau.

COMMUNIQUÉ PRÉFECTURE DE L'YONNE

Céréales

Une délégation japonaise en visite à Cavap-Vanagri

Komei Kondo, directeur de la division céréales et graines oléagineuses du groupe Marubeni Europe et Youmi Komura, responsable des ventes et marketing du département agroalimentaire, ont visité les installations de la coopérative Cavap-Vanagri à Villeneuve l'Archevêque.

Le groupe Marubeni est un géant japonais «*pesant*» 10 milliards de $ de Chiffre d'Affaires, pour un bénéfice annuel de 1,2 milliard de $. Textile, agroalimentaire, chimie, transports, énergie, minerais etc, la liste de ses secteurs d'activité est impressionnante. A l'image du nombre de ses salariés : 100 000 personnes, réparties sur toute la planète ! Premier importateur de céréales au Japon avec un volume annuel de 5 millions de tonnes, le groupe commercialise au total, au travers de sa division agroalimentaire, plus de 20 millions de tonnes de matières premières agricoles dans le monde. Les volumes échangés, notamment en maïs et soja, ayant quasiment quintuplé en l'espace de 6 ans ! La progression en blé pour la même période frôlant les 250%.

«Small is beautiful» !

L'on comprend qu'avec de tels volumes et face aux risques inhérents à la sécurité alimentaire, les dirigeants du groupe soient de plus en plus attentifs à la notion de traçabilité en matière de céréales. Désireux de rencontrer une coopérative française passée maître en la matière, Komei Kondo, directeur général du département «*céréales et graines oléagineuses*» à Marubeni Europe, accompagné de Youmi Komura, responsable des ventes et marketing du département agroalimentaire, ont ainsi visité les installations de Cavap-Vanagri, à Villeneuve l'Archevêque, avec pour guide le directeur de l'entreprise, Baudoin Delforge entouré de son équipe managériale. De la réception des camions à l'expédition des céréales, chaque lot est ici suivi et contrôlé à chaque étape, à travers un ensemble de procédures strictes, apportant une traçabilité descendante comme ascendante. Un dispositif qui a semble t-il particulièrement intéressé les visiteurs du jour. Comme l'a souligné le directeur général de la coopérative : «*nous n'avons pas vocation à vendre directement à Marubeni, nous ne sommes pas assez important pour ça, mais j'aime à répéter que «small is beautiful» et que plus on est petit, plus ça doit être bon !*»



De gauche à droite : Philippe Couard, président de la coopérative, David Porte, responsable des céréales, Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Baudoin Delforge, directeur général de Cavap-Vanagri, Youmi Komura, responsable des ventes et marketing du département agroalimentaire de Marubeni Europe, Komei Kondo, directeur général du département céréales et graines oléagineuses de Marubeni Europe et Julien Darley, responsable ventes céréales du groupe Axereal.

DOMINIQUE BERNERD

FDSEA 89

État des lieux à la préfecture

Une délégation de la FDSEA de l'Yonne, conduite par son président, Francis Letellier, a rencontré Pascal Lelarge, préfet du département. L'occasion pour l'instance syndicale de rappeler les difficultés actuelles de la profession agricole et de défendre ses propositions.



Face au préfet Lelarge, les membres de la délégation de la FDSEA de l'Yonne : Nadine Darlot, 1ère Vice-présidente et présidente de la section lait, le président Francis Letellier et Jean-Luc Gennerat, secrétaire général et président de la section végétale.

Alors que les moissons battent leur plein et en dépit d'une très légère embellie des cours, plus due à la spéculation qu'au marché, les premières estimations font apparaître une diminution globale des rendements par rapport à l'an passé. Les perspectives 2010 ne sont guère reluisantes : des stocks importants à fin juin, des rendements entamés par la sécheresse et des charges qui restent soutenues, ne laissent guère présager une amélioration des revenus, d'autant plus qu'une dégradation supplémentaire est prévue d'environ 70€/ha, suite à l'application du bilan de santé.

La situation est jugée suffisamment inquiétante pour que Jean-Luc Gennerat, secrétaire général, réclame au préfet la prolongation de «*l'aide à la diversité des assolements*» pour la campagne 2010, soit 25€/ha pour tous les hectares contractualisés, même en cas de dépassement de l'enveloppe allouée à cette mesure. Avec reconduction en 2011 et 2012 si nécessaire. Egalement demandés : l'avance des versements des aides PAC au 16 octobre prochain, ainsi que l'aménagement de l'obligation des couvertures hivernales des sols. Face au surcoût financier engendré par cette mesure, estimée entre 30 et 70€ selon les exploitations, il est indispensable de trouver un seuil acceptable de mise en place de cette couverture obligatoire, en rendant éligibles les repousses de céréales et colza. Gérant ainsi les problèmes nitrates, tout en laissant aux exploitations des marges de travail et d'adaptation.

Dérogation au temps de travail demandée pour les vendanges

Première vice-présidente, Nadine Darlot a pour sa part, dénoncé le comportement versatile des entreprises laitières, rappelant au préfet que «*les accords sont faits pour être respectés, les éleveurs attendant une réelle hausse du prix sur le 3ème trimestre, hausse devenue aujourd'hui indispensable*».

Concernant les Installations Classées pour la protection de l'Environnement (ICPE), il a été demandé un assouplissement de la réglementation française par un alignement sur les seuils européens, avec l'idée que chaque département soit individualisé dans le traitement des dossiers, en fonction de son contexte.

Autre filière évoquée, les fruits et légumes : la délégation syndicale insistant pour que l'affichage du coefficient multiplicateur devienne une obligation pour l'ensemble de toutes les productions : «*il est inadmissible que les producteurs vendent leurs produits à perte alors que les GMS réalisent des marges conséquentes sur ces mêmes produits !*»

Côté retraites, la FDSEA de l'Yonne, en accord avec l'ensemble du réseau FNSEA, demande que soient prises en compte «*les 25 meilleures années*» et non plus le cumul des 40 années de cotisation, comme c'est le cas aujourd'hui. Relayant la demande de la section des anciens exploitants, il a été rappelé au préfet, la nécessité pour l'ensemble du monde agricole de pouvoir accéder au minimum vieillesse et l'instauration d'un socle minimum vieillesse pour tous.

En conclusion de l'entretien et en prévision des vendanges 2010, une dérogation à la durée du travail hebdomadaire absolue à concurrence de 70 heures par semaine, sans formalités excessives a été réclamée : «*à l'heure où il faut défendre l'emploi plutôt que la mécanisation des tâches, où le vin français est en concurrence féroce avec les vins étrangers, il est primordial de ne pas décourager l'embauche de travailleurs saisonniers par une ingérence de l'administration trop importante*».

A l'issue de la rencontre, rendez-vous a d'ores et déjà été pris par le président Letellier, auprès du préfet de l'Yonne, pour faire, après les récoltes, un nouveau point, sur l'état des finances des exploitations.

DOMINIQUE BERNERD

▶ A noter

L'utilisation des jachères pour l'élevage enfin accordée !

Evoquée lors de la rencontre avec le préfet le 13 juillet et accordée le surlendemain par le ministre !

On peut y voir un hasard du calendrier, il n'empêche que la demande syndicale d'utilisation des jachères pour soulager le manque de fourrage que subissent les éleveurs suite à la sécheresse a enfin été entendue. L'Yonne fait partie des 51 départements à obtenir cette dérogation, qui vaut pour toutes les terres déclarées en gel au plus tard au 13 juillet 2010. Attention toutefois, cette mesure ne reste autorisée qu'à titre dérogatoire et exceptionnelle. Elle reste liée aux conditions climatiques difficiles de cette année.

Opération «Contrôle en grandes surfaces»

De la viande brésilienne dans les Géants Casino

Il n'y a pas de vacances pour les contrôles en grandes surfaces, c'est ce que devront retenir les centrales d'achats qui profitent des périodes estivales pour importer et distribuer de la viande bovine d'Amérique du Sud…

La fédération nationale bovine et son réseau de section bovine ont été surpris par la publicité faite par cette enseigne sur un «*prix choc*» du 7 au 10 juillet dans les rayons boucheries…..

Comme la plupart des FDSEA, un contrôle effectué ce mardi 13 juillet a permis d'enlever cette promotion et d'appeler les services compétant de l'État pour effectuer les contrôles sanitaires (avec les normes françaises) sur les produits…

Colère et vigilance

En cette période de gros travaux agricoles, il ne s'agissait pas de mobiliser des dizaines d'éleveurs pour relever les faits à Géant Casino de Nevers…. en plein secteur d'élevage, ce sont les responsables FNB (dont notre administrateur D.Ramet qui s'est fait le porte parole) en qualifiant cette opération de provocation…

Après avoir contrôlé des barquettes d'entrecôtes en provenance du Brésil à 12,95€ le kg, les responsables ont rencontré le nouveau directeur (en place depuis quelques jours) pour dénoncer cette provocation.

Dans l'entretien, le responsable FNB et le directeur de la FDSEA ont rappelé les dérives successives sur le marché ovin il y a plusieurs années et la descente aux enfers de la production ovine française…

Dans un marché qui devrait être équilibré, les éleveurs bovins ne laisseront pas entrer des viandes dont on ne connaît pas les conditions d'élevage des bovins, d'abattage et de transformation si elles ne sont pas conformes aux normes européennes.

Il n'est pas tolérable de brader les produits agricoles sur l'autel d'un libéralisme sans limites alors que les éleveurs français rencontrent des difficultés et qu'ils sont en mesure d'approvisionner le marché…(que se soit sur la Côte d'Azur ou la région parisienne).

Les contrôles de l'État

Dans une conjoncture économique difficile pour l'ensemble de la filière bovine, il est urgent de multiplier ces contrôles par les services de l'État.

C'est dans cette perspective qu'une lettre a été adressée à Muriel Lizzy (directrice de la cohésion sociale et de la protection des populations) pour qu'elle intervienne sur cette grande surface.

Lutter contre ces pratiques des GMS s'inscrit dans les objectifs de la FNB qui demande une juste rémunération des éleveurs engraisseurs français (voir Terre de Bourgogne du 9 juillet dernier).

Il y a bien sûr une étroite liaison entre les prix de la viande finie et les cours des bovins maigres. Ceci explique l'inquiétude des éleveurs naisseurs du Centre de la France face à de telles dérives….

RÉGIS AMIOTTE FDSEA

▶ A noter

Une information à nous transmettre, un rendez-vous à ne pas manquer...

En période de congés annuels, en l'absence du journaliste départemental, vous pouvez contacter directement la rédaction au 03 80 78 90 40 ou par mail : redaction@terres-de-bourgogne.net.

ENTREPRISE DE TERRASSEMENT DU CENTRE
Terrassement, démolition, création d'étangs, déboisement
La Baratte - 58000 St Eloi
Tel. 03 86 38 85 44 - Mail: terrassement-centre@orange.fr

Aujourd'hui avec votre toit, vous avez de l'énergie à revendre !

N° Indigo 0 820 226 826 0,15 € TTC / MN
O'SiTOiT Solutions photovoltaïques
Du matériel de qualité avec le service en plus !
Devis gratuit
Conseil technique, juridique et fiscal

Piéger les reliquats d'azote après la moisson

Quelles techniques, quelle réglementation ?

L'heure est aux moissons mais c'est également le bon moment pour prévoir l'implantation d'un couvert végétal destiné à éviter les pertes de reliquats d'azote.

Il faut rappeler qu'en zone vulnérable aux nitrates, l'arrêté préfectoral du 28 juillet 2009 impose une couverture du sol en cas d'interculture longue (avant culture de printemps) qui peut être de trois types :

- Les repousses de la culture précédente, à condition que le reliquat post-récolte soit inférieur à 40 unités d'azote

- Une culture intermédiaire piège à nitrate (CIPAN) dont la liste n'est pas limitative (moutarde, phacélie, céréale, etc...)

- Une culture dérobée (culture intermédiaire récoltée)

Les exploitants ayant réalisé des rendements proches de leur objectif peuvent donc envisager la solution des repousses à condition de pouvoir attester d'une mesure de reliquat post-récolte en cas de contrôle.
Pour être fiable et représentative, cette mesure doit être réalisée dans les trois semaines après la récolte, pour chaque ilot cultural concerné. Ils doivent être effectués sur la profondeur du sol exploitable par les racines et par tranche de 30 cm. Enfin, l'échantillon doit être maintenu au frais et analysé rapidement.
Les laboratoires qualifiés pour réaliser ce type d'analyse sont les mêmes que ceux effectuant des analyses de sol classiques. Ils peuvent vous être conseillés par la Chambre d'agriculture ou les organismes économiques de votre secteur.
Le coût d'une analyse est d'environ 12€ par horizon de sol. Compter une dizaine de jours pour avoir les résultats.
A noter que les CIPAN doivent être implantées au plus tard le 10 septembre et être maintenues au minimum 60 jours. Dans tous les cas, la destruction ne peut intervenir avant le 20 octobre et doit être réalisée mécaniquement. Une dérogation existe (destruction chimique) pour les exploitants qui utilisent des techniques sans labour.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

La Direction départementale des territoires (service Eau Forêt Biodiversité) pour les aspects réglementaires : 03 86 71 71 71.
La Chambre d'agriculture pour les aspects techniques : 03 86 93 40 00.



Les zones vulnérables aux nitrates pour le département de la Nièvre.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET
• Bâtiments Agricoles en kit ou montés
• Étude bâtiments AGRI CONFORT
• Bâtiments industriels
58000 SAINT ÉLOI
Fax : 03 86 36 58 29
Tel : 03 86 57 24 57
Portable : 06 76 45 76 48

Techniques innovantes

Menue paille et maxi projets

Un agriculteur auxerrois s'équipe d'un récupérateur de menue paille. Un intérêt à la fois agronomique et économique.



Il ne faut que quelques secondes pour vidanger la benne de 10 m³ en bout de champ.

Vu de loin, l'engin fait penser à un gros coléoptère à l'abdomen surdimensionné, qui se serait échoué dans ce champ de pois de l'Auxerrois. Bien fixé par deux bras sur la hotte arrière de la moissonneuse-batteuse, le caisson ventru semble faire corps avec la machine qui le nourrit. Premier agriculteur du département à avoir ainsi installé et utilisé un récupérateur de menue paille, Thierry Rouger est exploitant céréalier en périphérie d'Auxerre. Cet adepte du non labour et du travail simplifié cherchait depuis plusieurs années comment freiner la prolifération des adventices. C'est après avoir suivi un stage sur le thème des «*économies d'énergie*» à la FDSEA de l'Yonne que l'idée lui est venue de se lancer dans l'aventure de la récupération de menue paille, aidé en cela par les techniciens de la Chambre d'agriculture. Longtemps considérée comme quantité négligeable, la récolte de menue paille fait l'objet aujourd'hui d'un regain d'intérêt, à la fois agronomique et économique.



Premier agriculteur icaunais à s'équiper d'un récupérateur de menue-paille, Thierry Rouger mise sur les multiples valorisations qu'offre le co-produit.

«Avoir des champs plus propres»

Fabriqué sous licence dans les Ardennes, le récupérateur de menue paille se compose d'une trémie fixée à l'arrière de la moissonneuse-batteuse, alimentée par un jeu de vis sans fin, en sortie de grilles. Une fois pleine, la vidange en bout de champ ne prend que quelques secondes, avec un pilotage depuis la cabine. Outre les débris de paille et les glumes, les menues-pailles contiennent nombre de grains et adventices. Pour Thierry Rouger, l'intérêt de la technique est évidente : «*avoir des champs plus propres en retirant les mauvaises graines. D'autant qu'étant en non labour, il devient de plus en plus difficile de désherber du fait que l'on rencontre des résistances au bout de quelques années sur certaines matières actives*». Rendement attendu en orge, 1 tonne/ha et pour le blé, entre 1,5 et 2 tonnes/ha, compte tenu du taux d'humidité, pour une surconsommation de fioul estimée par l'exploitant entre 5 et 10%. Seul inconnu, le pressage, effectué aujourd'hui par un collègue équipé d'une presse à balle carrée : « comme on se retrouve avec des tas et non pas des andains, il faut en réguler la hauteur en effectuant plusieurs passages et là, on ne sait pas encore la rentabilité du chantier ». A terme, l'économie engendrée par la diminution du poste herbicide est estimée de 20 à 35€/ha.
Coût du système, pose comprise : 30 000 €, financé à 40% par une aide du Conseil régional dans le cadre du Programme de Restructuration National Sucre (PRN Sucre). Un investissement que Thierry Rouger compte rentabiliser en 5 ans, compte tenu des économies sur le poste désherbage et des perspectives de valorisation qui sont en train de naître.

De multiples débouchés de valorisation

Outre le ralentissement de la prolifération d'adventices, la récupération de menue-paille offre de multiples voies de valorisation. Trois principaux axes de débouchés : l'alimentation animale, le paillage, l'énergie. Après une campagne de prospection menée sur internet et par téléphone, Thierry Rouger a déjà 30 % de sa récolte réservée par des élevages avicoles locaux. La litière à base de menue-paille possédant un pouvoir absorbant intéressant, avec l'avantage de contenir moins de 4% de poussières.
Autre intérêt : l'alimentation animale, du fait d'une matière riche en silice, en petites graines et en oligo- éléments. Le plus difficile pour Thierry ? «*Convaincre les éleveurs, car le marché est nouveau et pas encore bien connu. Mais j'ai des pistes, en bovins notamment. Si on prend l'exemple du pois, la gousse est pleine de protéines azotées, c'est super bon et les animaux en raffolent. Pour l'orge, j'ai un collègue éleveur qui va faire l'essai pour ses porcs en aliments et litière* ». La menue-paille peut aussi être valorisée comme combustible pour chaudière à biomasse, sous forme de briquettes. Là encore, le marché est à créer, mais Thierry Rouger se dit prêt : «*faut prendre le train en marche ! Soit on est la locomotive, soit on est le wagon de queue !*».
Après une première journée Portes Ouvertes dans le cadre de la semaine du développement durable, l'exploitant auxerrois organisera prochainement une nouvelle journée d'information à l'attention de ses collègues céréaliers ou éleveurs.

DOMINIQUE BERNERD

Filière ovine

Accord de contractualisation entre Sicavyl et Carrefour

Sicavyl et carrefour ont signé le 7 juillet dernier le premier accord de contractualisation avec la filière ovine. Objectif : augmenter les volumes de viande achetés par l'enseigne et proposer de l'agneau français aux clients de ses hyper et supermarchés.

Depuis plus de 15 ans, carrefour construit un partenariat durable avec le monde agricole français au travers de ses filières «*Engagement Qualité Carrefour*» (EQC). Aujourd'hui, 20 600 producteurs sont engagés dans la démarche, dont plus de 18 000 en viandes. Présentes jusqu'alors dans les hypermarchés, les filières arriveront progressivement en 2010 dans les rayons des supermarchés. L'engagement contractualisé le 7 juillet vise à mieux structurer la filière ovine. Outre la Sicavyl au travers de la Cialyn, d'autres groupements de producteurs sont partenaires de l'opération : Oviccop, Cloé, Corel et Ovimont. Au total 362 éleveurs ovins répartis entre Bourgogne, Champagne, Centre, Lorraine, Auvergne et Rhône-Alpes sont concernés par l'accord signé. L'objectif est double : d'une part donner de la visibilité aux éleveurs par un volume d'achat annuel garanti et d'autre part, permettre à la société Carrefour de proposer à ses clients un approvisionnement français dans les rayons de ses hyper et supermarchés. L'accord tripartite établi entre les éleveurs ovins, les industriels et la distribution, prévoit une première augmentation de volume de 12% en 2010, puis de 21% en trois ans, avec l'objectif à l'horizon 2015, de doubler le volume actuel d'agneaux commercialisés. Le président de la Sicavyl, Yves Pinet des Ecots, ne cachait pas sa satisfaction à l'issue de la signature officielle de l'accord, soulignant «*tout l'intérêt de mieux rationaliser ainsi l'outil d'abattage ovin implanté à Migennes et voir arriver plus de volumes, pour pouvoir trier correctement en fonction des cahiers des charges, du poids*». L'occasion également de lancer un appel aux jeunes exploitants qui désireraient se diversifier en filière bovine : «*une production demandant beaucoup moins de capitaux que l'élevage bovin*».



Une poignée de main pour la «*postérité*» ! De gauche à droite : Alain Basquin, directeur des achats boucherie du groupe carrefour, Jean-Paul Dabert, président d'Ovimonts, Didier Périchon, président d'Ovicoop, Jean-Yves Gardoni, éleveur et président de la section ovine à la Cialyn, Yves Pinet des Ecots, président de Sicavyl et Cialyn.

Côté prix, l'engagement prévoit une indexation des prix par rapport aux cotations, augmentée d'une plus value de 20 cts du kg. Pour Alain Basquin, directeur des achats, des approvisionnements et du marketing du groupe Carrefour, «*une véritable contractualisation des prix ne pourra se faire que si et seulement si l'ensemble de la filière s'organise. Aujourd'hui, on est encore sur un marché de cueillette et il est impossible de gérer un prix*». Des propos que ne partageait pas Liliane Gardoni, éleveur avec son mari à Douchy, dans le Loiret et dont l'exploitation a servi de cadre à la signature de l'accord. S'exprimant au titre de représentante de la Fédération Nationale Ovine pour la région Centre et tout en se félicitant de l'accord signé, Liliane Gardoni a rappelé que «*l'élevage ovin ne pourra continuer à exister, voire se développer, sans que le prix de l'agneau ne soit correctement payé !*».

DOMINIQUE BERNERD

Les 20, 21, 22 août à Saulieu

La fête du charolais se prépare

Quelques 5 000 visiteurs seront attendus les 20, 21 et 22 août à Saulieu pour la nouvelle édition de la fête du Charolais. Rencontre avec Jean-Michel Cap, président du comice agricole et organisateur de la fête.

■ **Comment se prépare l'évènement ?**
«*Nous sommes en pleins préparatifs. Nous attendons les inscriptions des éleveurs. On espère que la période plus ou moins pluvieuse des derniers jours va leur permettre de remplir le formulaire. Il nous faut les inscriptions pour la première semaine du mois d'août. Une fois encore, la qualité sera au rendez-vous à cette fête du charolais. Je pense que l'on va dépasser la barre des 200 animaux et des 40 éleveurs*».

■ **L'accent semble mis sur la communication avec le grand public...**
«*Tout à fait. Cette fête du charolais est une belle promotion pour la race. Des éleveurs des quatre départements viennent à Saulieu et cette année, nous allons accentuer cette promotion. Un stand va être installé à l'intérieur du hall, près des animaux. Il sera animé par un chef cuisinier, par des salariés de l'interprofession et par un animateur d'Interbev. Il y aura des jeux, des recettes, des informations diverses et variées sur la qualité de la viande. D'ailleurs, entre 1 500 à 2 000 steacks seront consommés pendant les deux jours*».

■ **Que dire aux éleveurs pour les inciter à venir à Saulieu ?**
«*Plus ils seront nombreux à ce rendez-vous et mieux la communication s'établira avec les consommateurs. Cette fête est un bon moyen de faire connaître notre métier, surtout aux non-ruraux. Les agriculteurs présents pourront bien sûr tirer un profit de leur participation. Quand on amène un animal à Saulieu, il y a forcément un petit plus. La plaque ou le prix remporté par l'animal est exposé dans le lieu de vente, dans la boucherie traditionnelle ou en GMS et tout le monde s'y retrouve*».

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN GENEST


Éleveur près de Rouvray, Jean-Michel Cap est optimiste pour la nouvelle édition de fête du Charolais.

▶ **Le GDS 21 répond à vos questions**

Qu'est-ce que le soutien au diagnostic ?

Le soutien au diagnostic est une aide du GDS à hauteur de 50% du coûts hors-taxe d'analyses pratiquées en vue d'un diagnostic au laboratoire de la Côte d'Or ou ailleurs (par exemple pour les profils métaboliques).
Pour bénéficier de cette aide, il faut être adhérent au GDS et à la Charte Sanitaire (si vous avez un doute, contactez-nous).
Cette aide porte sur les analyses réalisées entre le 1er juillet 2009 et le 30 juin 2010.
Un courrier a été envoyé le 6 mai dernier à tous les élevages dont le laboratoire de la Côte d'Or nous avait transmis certaines factures et certains résultats d'analyse mais dont certains documents nous manquaient.

Vous avez **jusqu'au 15 août 2010** pour nous retourner les copies de vos factures et résultats d'analyse demandées ou l'ensemble des documents pour les analyses réalisées entre le 1er juillet 2009 et le 30 juin 2010 le cas échéant (si vous n'avez pas reçu de courrier et que vous avez fait réaliser des analyses diagnostiques sur la campagne 2009-2010).

Pour tous renseignement, vous pouvez vous adresser à Virginie Pabiou, Tel : 03 80 68 67 35 ou 06 09 14 55 07, télécopie : 03 80 68 67 44.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Alimentation animale

Déficit fourrager : des pistes pour agir !

Le printemps 2010, froid et sec, a pénalisé la pousse de l'herbe. Selon les secteurs, les rendements observés sont parfois inférieurs de 25 à 50% à ceux d'une année normale. De plus, la sortie tardive des animaux a eu raison des stocks. Face à cette situation, il est encore temps d'agir pour combler tout ou partie du déficit fourrager.



Évaluer ses stocks

Avant d'engager des frais pour combler un éventuel déficit fourrager cet hiver, il est important de juger de sa situation. La méthode la plus rapide est la comparaison «*à l'œil*» du volume occupé par les récoltes dans les silos ou les bâtiments par rapport à celui d'une année normale. Cela donne une idée de l'ampleur du déficit fourrager mais reste très imprécis.
Nous vous proposons ci-dessous une méthode assez précise sans être trop lourde.
L'estimation des quantités de fourrages disponibles pour l'alimentation des animaux est à faire en kg de MS avec l'objectif de comparer ces stocks aux besoins.

• **Pour le foin, l'enrubannage et la paille**, il est préférable de peser quelques balles pour avoir une bonne appréciation des stocks. Toutefois, les repères ci-après vous permettront d'estimer le poids des balles dans les dimensions les plus classiques.

• **Pour l'ensilage,** à défaut de connaître le nombre et le poids des remorques, on peut estimer le volume des silos puis la quantité stockée grâce aux références de densité des fourrages.

Poids des balles d'enrubanné

Taux de MS en %		40	50	60
Dimension (presse à chambre variable)	120 x 120	520 kg (210 kg MS)	470 kg (235 kg MS)	440 kg (265 kg MS)
	120 x 150	750 kg (300 kg MS)	680 kg (340 kg MS)	640 kg (385 kg MS)

Poids des balles de foin

Dimmension	120 x 120	120 x 150	120 x 180
Poids	210 kg (180 kg MS)	330 kg (280 kg MS)	470 kg (400 kg MS)

Poids deMS par m³ d'ensilage

Hauteur du silo (en cm)	Taux de MS en %			
	20 %	25 %	30 %	35 %
100	160	190	215	225
150	165	200	225	240
200	175	210	235	250

Connaître les besoins

Les besoins des animaux sont estimés à partir des références d'ingestion journalière. Les calculs se font à partir du nombre moyen d'animaux par catégorie. Les quantités ingérées par jour vont dépendre de la production laitière, du poids des animaux et en allaitant, de la précocité ou non des vêlages.
La durée de l'hiver correspond à la période pendant laquelle les animaux ne reçoivent que des fourrages conservés.
La difficulté est l'évaluation du nombre de jours d'été durant lesquels il faudra complémenter au pâturage et la part de cette complémentation.

Avis de l'expert : Il est important de prévoir un stock supérieur à 15% des besoins afin d'éviter toute rupture en cours de saison (problème de conservation, durée d'hivernage allongée, …).

Des pistes à très court terme en juillet…

Si, au vu de l'estimation réalisée précédemment, il apparaît que les stocks actuels couvrent les besoins du troupeau il ne faut toutefois pas négliger la reconstitution du stock d'avance et l'amélioration du système fourrager pour le rendre moins vulnérables face aux aléas climatiques.
Si le déficit fourrager estimé est inférieur à 20 %, celui-ci pourra être couvert par l'apport supplémentaire de concentrés.
Si par contre, les récoltes réalisées et à venir ne couvrent pas 80 % des besoins des animaux, les pistes à explorer sont multiples pour obtenir des fourrages grossiers supplémentaires :

• **Fourrages à ensiler**
- Acheter du maïs sur pied,
- Acheter des coproduits de type pulpes surpressées,
- Implanter des cultures en dérobé pour une exploitation en ensilage à l'automne,

• **Autres fourrages,**
- Acheter de l'herbe sur pied, du foin ou de la paille,
- Faucher les jachères selon les autorisations préfectorales (attention à la qualité),
- Implanter derrière orge ou colza des couverts à cycle court (moha, millet, avoine, RGI, colza fourrager, navette, …)

Avis de l'expert : La paille est un fourrage grossier qui ne permet pas de couvrir suffisamment les besoins des animaux et nécessite beaucoup de concentrés pour équilibrer les rations

…et à plus long terme à l'automne

Dès le mois de septembre, il faut adopter une stratégie qui permette de sécuriser le système fourrager futur de l'exploitation en retrouvant une cohérence entre les besoins du troupeau et les ressources fourragères.
La diversification des sources fourragères pour limiter les risques est une voie à travailler, notamment la combinaison «herbe/maïs/autres fourrages».
Les alternatives possibles dans notre région sont :
- Luzerne associée aux graminées (dactyle-luzerne)
- Ray Grass associé (trèfle incarnat, de Micheli) en dérobé avant maïs/sorgho
- Céréales protéagineux immatures en dérobé avant maïs (très précoce), sorgho ou moha.

Pour conclure sur une note optimiste, n'oublions pas qu'il faut s'attendre à un bon redémarrage des prairies après le retour des pluies, comme ce fut le cas à chaque fois pour les sécheresses passées. Avec de l'eau et un minimum de chaleur, une prairie qui n'a pas produit au printemps produit plus en automne qu'en année normale. Cela permet soit de réaliser quelques ensilages ou enrubannages, soit de maintenir au pâturage jusqu'en fin d'automne des animaux à besoins modérés et d'économiser d'autant sur les stocks.

Besoins quotidiens des animaux

Dimmension	Catégorie	Besoins par jour (en kg de MS)
Bovins laitiers	Vache laitière	13 à 17
	Génisse de 24 mois	8 à 10
	Génisse de 12 à 18 mois	7 à 8
	Génisse de 6 à 12 mois	4 à 5
	Veau de 0 à 6 mois	400 à 450 g
Bovins viande	Vache allaitante	10 à 13
	Génisse de 2 ans	8
	Génisse de 1 an	6
Ovins Caprins	Brebis / Chèvre	1,5 à 2,5

Contacts

Dossier technique et renseignements complémentaires sur demande.
Contacts Alysé Yonne :
• Catherine Bonnin: 03 86 34 23 41.
• Jérôme Laviron : 03 86 92 36 35.

Exemples d'espèces à implanter

Date de semis	Couvert en dérobé :	Doses semences		Utilisation
		Graminées/ Crucifères	Légumineuses associées	
Avant le 1er août	**Moha :** espèce à croissance rapide (70-90 j), produit un foin grossier (riche en fibre et appètent). Attention, espèce gélive.	25 kg pur 15 kg associé	12 kg trèfle d'Alexandrie	Foin / enrubannage / pâturage
	Millet perlé fourrager : Le millet perlé fourrager est un millet à fort développement végétatif, multi coupe. Attention, l'espèce est gélive.	12/15 kg pur 6/7 kg association	12 kg trèfle d'Alexandrie ou 10 kg vesce commune	Foin / enrubannage / pâturage
Après le 1er août	**Avoine diploïde (Avena strigosa) :** résistant, peut produire un fourrage au bout de 6 à 8 semaines (foin ou enrubannage). Attention, espèce gélive.	30/35kg pur 15/20 kg associé	12 kg trèfle d'Alexandrie ou 10 kg vesce commune	Enrubannage/ ensilage/ pâturage
	RGI alternatif diploïde : croissance rapide, sensible au sec, non gélif.	25 kg pur 15 kg associé	12 kg trèfle Incarnat ou 6 kg trèfle Incarnant + 6 kg trèfle d'Alexandrie	Enrubannage/ ensilage
	Le colza fourrager cycle de végétation court (60 à 80 jours),	8 kg/ha	-	pâturage en rationné (maxi 40% de la ration), paille à disposition
	Le chou fourrager : Bonne croissance estivale et automnale, avec une bonne valeur alimentaire.	2 kg/ha		

Conditions d'implantation :

- Derrière orge et colza, privilégier un labour pour limiter le salissement. Travail simplifié derrière blé ou triticale,
- Semis au combiné, bien rappuyé le sol pour assurer un bon contact entre la graine et le sol,
- Fertilisation : conseil d'apporter entre 40 à 60 kg d'azote derrière céréales sous forme minéral ou organique, 0 kg N derrière colza.
- Impasse en fumure de fond

Les candidats admis aux examens

MFR BaigneuxlesJuifs (21)

Brevet BAILLY Laure; BARDOT Jimmy; BENEDITO DA SILVA Sandrine; BOUDIN Éric; BOUKACEM Fatiha; CHEVEREAU Ophélie; FAHY Romain; FRAIZE Gaëlle; GENGEMBACHER Anthony; GIRARD Justine; GIRAULT Martial; GOLDI Floriane; GUYOU Ludivine; HEITZMANN Dylan; HUGOT David; LUTZ Kévin; MARCILLAC Quentin; MENNERET Benjamin; OBRECHT Caroline.
BEPA Service aux personnes BELIN Lolita; CARPENTIER Angeline; CHATEAUX Marine; DUMAS Julie; FEITZ Gaëlle; FEUVRIER Amélie; GUEUDRY Hermeline; GUILLAUDIN Bénédicte; HALAJKO Camille; ILHARCO Stéphanie; JOUGNOT Mélissa; LAUDRIN Gaëlle; LEDOUX Justine; L'HERNAULT Émeline; LIANINE Tatiana; MASSON Laura; MATHEY Clémence; MORIZOT Loris; NICOLLE Ludovic; POINTURIER Mélanie; ROUECHE Élise; SAGE Dorian; SANDRÉ Marine; TOBIET Emma; VIDAL Y PRIMOY Margaux; ZINBI Eurydice.
BAC Pro Service en milieu rural BILLOT Mélanie; BÔLE JeanBaptiste; BOURION Fanny; EL HILALI Ouiam; FRAIRROT Séverine; GARNIER Marion; LO BELLO Amal; PARISOT Amandine; POILLEVEY Adeline; PREVOST Charline; TUILLIER Ludivine; VERMEILLE Marie; VERMENOT Coralie.
CAP FAVRET Cédric; GUERIN Alexandre;; OUATTARABERTEAUX Sawarizie; PARISOT Amélie; PARTHIOT Jeoffrey; REGNIER Fanchon; STOLL Johan; THIEBLEMONT Pierre; VERDIER Anaïs; VIENET Alexandre; VIOLAND Mélanie.

MFR Quétigny (21)

BTS Aménagements paysagers BECK Syrvan; BOURCIER Laure; BOURDREUX Nicolas; DESABRES Zéphir; HIEST Maxime; LANGLOIS Mathieu; POPY Manuel; SENNEPIN Rémy; VITOUT Sophie.

LEGTA du Morvan (58)

Brevet BUTEAU Simon COURNAC Quentin DESSAUNY Charles DEVELAY Anthony DUCROT LaureEline GAGNANT Caroline JARDE Morgan LACAGNE Maxime MARMORAT Gaëtan PETITGUILLAUME Tony PRIGENT Thomas PRUDHOMME Angéline.
CAPA PAUM Production Animale BERGER Romain DAUVILLAIRE Geoffroy GUYARD Jonathan DESPORT Valentin DIOUX Thomas SUPARIC Elodie MARTIN Patrick.
BEPA/CPA/Productions Animales ANCEL Florine; GOURAND Paul; GUILLEMOT Marie; LAGNEAU Anthony; LAMBERT Hélène; LAVRENENKO Magdaléna; LENTO Clément; LOISY Kévin; MARTIN Nicolas; MAUDHUY Aurélien; PASTERNAK Amandine; PERRODIN Baptiste; PETRE Anaïs; REROLLE Thomas; SENCHEWISCH Anya-Galla; TESSIER Eugénie; THAVOT Pierre.
BEPA Aquaculture BENSADOUN Sacha; BRUYERE Julien; BUCHAUDON Mathieu; COMBERIATI Maxime; COSTES Pierre; COTTEZ Charles-Edouard; EFFLER Aurélien; GERMAIN CALVO Florian; LABORY Charles; LAMOUREUX Nicolas; LARAIZE Natacha; LEBOULEUX Steven; LEHMANN Arthur; LETERRIER Benoît; LONGOBUCCO Thomas; LUIS Morgan; MASSERON Antoine; MOREL Jordan; NIDIAU Thomas; PERUSE Vincent; POUPEAU Adeline; THOMAS Loïc; VOYNIER Mathieu.
BAC PRO CGEA BEDU Mickaël; BERGER Antoine; BLANDIN Clément; DESMORIEUX Mathieu; DUVERNOY Alexandre; DUVERNOY Florian; GAMRACY Teddy; GUYARD Julien; LOISON Ansèric; MICHEL Coralie; PERRAUDIN Fabien; RUET Arnaud; TACHE Maxime.
BAC PRO Aquaculture AUGARD Grégory; BALAUD Alexandre; HENRY Vincent; JUREDIEU Kévin; LE BERRE Guillaume; LESCOUTE Guillaume; MAZELIER Thomas MICHAUD Marc; MIQUEL Lucien; MOUROT Rémi; PANCHER Valentin; PAULET Thibault; POIZEAU Etienne; PROLHAC Camille; RADREAU Vincent; SICARD Julien.
BAC PRO SMR BEAUCHET Ophélie BLANCHET Emilie BOUFERMACHE Amèle CANDELIER Elodie DUPONT Nina GROIN Elodie KARTAL Bérivan LEFFY Etienne LHERITIER Amandine OUDARD Virginie PARIOT Delphine PERREAU Aurore PROFIT Orane ROUANE Samia SANCHEZ Angélique SEGOND Solène.
BTSA Aquaculture ANGST Romain; BANSILLON Romain; BOYER Grégoire; DE LEU Alexandre; ETIENNE Grégoire; GHISLAIN Jérôme; LAUVERGNER Thomas; MAGNIN Tom; MICHOT Lionel; RIEGEL Thomas; ROBLIN Julien; SCHINDLER Pierre.
BTSA SER CANDELIER Emilie; CHARLES Aurélie; DUBOIS Julien; GROUAZEL Anna; VAN DER MEERSCH Chralotte.

CFA de Challuy (58)

CAP Utilisation des matériels spécialité Productions animales BERGER Romain; BURIN Bertrand; DAUVILLAIRE Geofroy; DESPORT Valentin; DIOUX Thomas; GUYARD Jonathan; IGLESIAS Nicolas; MARTIN Patrick; SUPARIC Elodie; TOGNON Florent.
CAP Vigne et Vin AUTRIVE Brian; CELIK Mickaël.
CAP Travaux paysagers BALAIS Joris; FAISEAU Guillaume; LORIETTE Mathieu; LUTSEN Christopher; MADI Soulaïmana; RIOM Jérémie.
BAC Pro Conduite et gestion de l'entreprise agricole "productions animales" ANDRE Dany; BARTHELAT Alexandre; DAHMANE Aurélien.
Bac Pro Travaux paysagers AUBAILLY Maxime; AUFRERE Geofrey; BOUILLON Anthony; CHARACHE Vincent; GRAILLOT Jérôme; GUYOT Benoît; KOSMOWSKI Tristan; MEYER Stéphane.
Bac Pro Agro-équipement BAZOT Florian; BILLEBAULT-DENIZOT Mickaël; BRIDOU Damien; CARRE Maxime; GRIMBUHLER Kévin; LAGIER Antoine; LELONG Mickaël; LOISY Benoît; PROVOST Victorien.
BEPA Conduite de Productions Agricoles spécialité BEPA Productions animales CHEMANI Yamine; LEPAGE Romain; MERCIER Josselin.
BEPA Aménagement de l'espace spécialités travaux paysagers BREZ Julien; DELATRONCHETTE Dimitri; DOLLET Thibault; HISSLER Benjamin; ISEL Milène; JACQUET Aurélien; LAMOUREUX Kevin; LEBLANC Jonathane; LEPRESLE Vincent; MAIRRE Philippe; PERAUD Flore; ZANICHELLI Alexandre.
BPREA COLAS Ludovic; ELOY Guillaume; MOURLON Jean-Baptiste.
BTS Aménagements paysagers BOURCIER Laure; BOURDREUX Nicolas; DESABRES Zéphir; HIEST Maxime; LANGLOIS Mathieu; POPY Manuel; SENNEPIN Rémy; VITOUT Sophie.

MFR de Gron (89)

3ème enseignement agricole Ballaguet Kévin; Balme Baptiste; Bevlot Aymeric; Crauland Eladio (AB); Darde Téjy; Durand Sébastien; Gilet Maxime; Guyomard Laurent; Huberland Pierre (B); Legras Ludwig; Morvan Thomas; Nottin basile (AB); Poulain Benjamin; Pouthe Antoine; Richard Jérémy (AB); Roulin Sébastien; Seguin Corentin; Stefan Victor; Vadecard Kévin; Vaillant Yannick.
BEPA 2 Travaux Paysagers Ballu Rudy; Bouvier Tristan; Broucksaux Thomas; Carrasco Raphaël; Coat Alexandre; Coulon Hugo; De Freitas Thomas; Guiermet Florian; Masoyer Cindy; Onis Quentin; Petiniot Thomas; Pichot Benjamin.
BEPA 2 Productions horticoles Dazin Geoffrey.
BAC 2 Travaux paysagers Carré Aurelien; Cenizo Romain; Dunis Mathieu; Favry Florian (B); Guitton Tristan; Houellebec Michaël (B); Lasmer Giacomo (B); Laurent Romaric; Pautrat Vincent.
BAC 2 Technicien Conseil Vente en produits Horticoles de jardinage Bruni Pauline; Deroissart Diane (AB); Paris Romain; Petit Florian; Virecoulon Amandine (AB).
BTSA 2 Aménagements Paysagers Couette Amélie; Leneuveu Julien; Rommel Rodolphe (AB); Champtoussel Vianey.
CAPA Adultes Productions horticoles Balmet Philippe; Bayazit Ilhan; Benard Kevin; Digard Béatrice; Flamant Marine; Gallant Jérémy; Gilquin Thierry; Marquenet Elodie; Mery-Rotrou Alexandra; Nezondet Andrée; Perez Gènevième; Saudemont Eva; Thiempont Claudia; Boffin Guillaume; Benard Alexandra; Arends Pamela.
Classe Préparatoire à l'Apprentissage (CPA) Bentahar Loufti; Champagnat Baptiste; Charton Romain; Combes Eddy; Fernandez Jason; Fremont Coraline; Juchors Mickaël; Milot Vincent; Muzard Aurélien; Perrera Madeline

CFA de Champignelles (89)

CAPA Travaux Paysagers Boduin Jimmy; Clair Mathieu; Cloiseau Judicael; Coquinot Etienne; Gillet Valentin; Godinou Jordane; Monin Mathias; Schlick Maryon; Soilly Loïc
CAPA Productions Agricoles et Utilisation des Matériel (PAUM) Production Animale Jeanneau Christophe; Petit Thibault
CAPA Productions Agricoles et Utilisation des Matériel (PAUM) Production Végétale Lefèvre Elodie; Mulon Romain; Muzard Benjamin; Plomb Yann
CAPA Soigneurs équidés Allot Maeva; Haury David; Le Biez Priscilla; Mary Emilie; Millard Cyril; Ojeda Céline; Philippot Charline; Simonin Alisonne.

Lycée professionnel de Champs-sur-Yonne (89)

CAPA Services en milieu rural Ahajji Naoual; Boileau Stéphanie; Boiveau Cécilia; Bourdier Amélie; Charpy Frédérine; Debrand Allison; Gaudon Sylvabelle; Gaudon Thiphaine; Jalmain Laetitia; Jouvet Myriam; Louis Laura; Mico Stéphanie; Tellier Elodie
BAC Pro Services en milieu rural André Jessica (AB); Boitrelle Mélanie (AB); Courtet Marion (AB); Cuvelier Laura; De Smet Virginie (AB); Devilliers Alexia; Dos Santos Mickaël; Ducré Orane; Esteves Mateus Sylvia (B); Galbes Charlotte (B); Gasser Emilie (AB); Lajambe Emilie; Le Rouvillois Laetitia; Lefèvre Maéva (AB); Marteau Jennifer; Millot Prescillia (B); Morin Caroline; Pereira de Rezende Mélanie (AB); Perney Steffie (AB); Poulet Déborah (AB); Reverdy Fanny (B); Robin Aurélie; Valtat Emilie (AB); Wetcsh Lolita (AB).
BEPA Services aux personnes Bajo Cécilie; Boblin Marion; Cambier Clémence; Clerc Capucine; Couhault Elodie; Crapet Aurélie; Decouflet Alexandre; Defaix Madelyne; Doxiville John; Duconge Gloria; Duplessy Olivia; Guibert Lucile; Longuet Vanessa; Marceaux Jennifer; Meunier Tiffanie; Pianezze Laura; Robin Kathleen; Sala Fanny; Soupault Gwendoline; Willmann Lisa
BEPA Services Vente de produits frais Chambard Pamela; Dauvissat Marion; Lefrant Charline; Pautrat Sandrine; Saïd Andjllane; Simon Grégory
BEPA Services Vente de produits horticoles et de jardinage Blanchet Elodie; Doukara Amadou.

Lycée la Brosse (89)

Brevet des collèges Adelard damien (AB); Allaix Ange; Bracq Julien; Brunet Florian (AB); Bussy Baptiste (B); Clavelou Benoît; Dondaine Alexis (AB); Durot Tess; Ferreira Martins Rafael; Gruet Jonathan (AB); Lafosse Loan (AB); Langry Valentin; Lefort Manon; Lhermitte Maxime; Martin Clément (AB); Peruse Alice; Poudroux Xavier (AB); Prajoux Jérémy; Sprimont Tom (AB); Talvat Nicolas.
BTSA Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation (ACSE) Arrault Romain; Chevalier Amy (AB); Cottenot Noemie; Emery Marilyne; Mathieu Sandra (AB); Princen Bertrand; Sanderet de Valonne Charles-Eric; Schaap Dorine (AB); Toussaint Emmanuelle; Van Melle Thomas (B).
BTSA Anabiotec Bichon Emeline (B); Cottias Adrien (AB); Dumarest Marine (AB); Goimbault Elodie (AB); Gras Sandrine (AB); Housset Delphine (AB); Legros Aurélie (AB); Lombardot Sandrine; Loubet Cyril; Miens Janice (B); Pietre Manon (AB); Quillery Hugo; Richard-Bethry Alexandra (AB); Richter Vanessa (AB); Riedweg Alisson (AB); Rossignol Sirin; Samson Cécile.
BEPA Productions végétales Carron Noel; Delayre Julien; Larrivée Florian; Masip Chris-Manuel; Masson Clément; Masson Valentin; Maurice Florian; Monnot Thomas; Prou Marine; Rougier Corentin.
BEPA Entretien et Aménagement des Espaces Naturels et ruraux (EAENR) Devayres Lola; Duplus Olivier; Ledoux Adrien; Pellé Joris; Vallée Emile.
BTSA Protection cultures Adriansen Maxime; Boivin Nicolas; Boudin Antoine (B); Brunat Sidonie (AB); Charreau Jordan; Chevassu Christophe; Flon Benoît (B); Fourdonnier Jean-Charles (AB); Leclerc Arnaud (AB); Lemaire Charles (AB); Lesoeur Damien (AB); Lucy Antoine; Plain Benoît (AB); Pommier Vincent; Suinot Mickaël.
BAC PRO Systèmes à Dominantes Cultures Bacot Justin (AB); Combe Romain; Delacre fabrice (AB); Fourdonnier Fabien; Gamard Charlie (AB); Geneau de Lamarlière-Bohe Mathieu (AB); Kruizinga Maarten (AB); Mahé Yoann; Mauny Maxime (AB); Morin Fabien (AB); Ratheau Vincent (AB); Rougier Alexandre (AB); Rouillard Florian; Siméon Geoffrey; Troussard Emmanuel (AB).
BAC TECHNO STAV Aménagement et Valorisation des Espaces Arrivault Pierre; Burgard Quentin (AB); Chamoreau Cédric; Cordewener Julien; Danon Cyril; Ferry Abel; Garnier Romain; Gaudot Paul (AB); Gil Amélie; Loret Charline; Ozog Marina; Pourret-Bourgeois Axel; Radozycki Marie; Revel-Mouroz Quentin (AB); Richardot Paul (AB); Saussey Lara (AB); Sellier Robin; Truillet Euphrasie (AB); Violette Damien.
BAC TECHNO STAV Production Agricole Abron Benoît; Arrault Clément; Béguigné Laura (AB); Charbois Charlotte; Chesnet Emilien; Cheuillot Julien; Dauphin Camille; Egrot Mathilde; Florez Thibault; Gomichon Simon (AB); Gossart Charlotte; Guyard Damien; Lateltin Marie (AB); Laz Gwénael; Rappeneau Quentin; Seguin Yohann; Teton Auréliane; Tursin Laura (AB).



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 14 JUILLET **NON COMMUNIQUÉ**

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2009: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 10,24 euros/t du 16 au 30 juin et de 10,70 euros/t du 1er au 15 juillet pour toutes céréales et de 11,36 euros/t du 16 au 31 juillet.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	BPMF	4 de sept	142,00	N C
Saône-et-Loire	BPMF 220/11% mini	INC		
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	6 de juillet	140,00	T C
Sud Est	BPMF	ttes périodes	150,00	N C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2009

Sud-Est	normes exports	juil/déc	190,00	N C 13,5% de protéines
Sud-Ouest	normes semoulières	INC		

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	64kg/hl	6 de juillet	118,00	T C
Aube/Yonne	63-64kg/hl	longueurs	115,00	N C
Sud Est	65-67kg/hl	3 de juillet	120,00	T C

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		9 d'oct	135,00	A C
Sud Est		INC		
Aube/Yonne		INC		

AVOINE noire — RÉCOLTE 2009

Aube/Yonne	51-52kg/hl	INC		
Sud côte d'or	50kg/hl	3 d'oct	146,00 à 148,00	N C
Saône-et-Loire	50kg/hl	3 d'oct	146,00 à 148,00	N C

Céréales France (disponible ou rapproché) 15 JUILLET

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir NR : -; Blé meunier Départ Eure-et-Loir NR : 151,00; Blé standard Rendu Rouen NR : 173,00; Orge de Mouture Rendu Rouen NR. : 135,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir NR (juil/août): 138,00; Maïs FOB Rhin (juil/août) :169,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire NR: 320,00; Pois Départ Oise: -; Colza Rendu Rouen (dispo) : 369,00

Pailles et fourrages 13 JUILLET

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :50 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme :** inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ toutes régions, à l'abri : 50 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Centre-Bassin parisien Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : inc. balles rondes :inc.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg:inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes 1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 15 JUILLET

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : -
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 1900
Lactosérum : 620
Babeurre sans norme : 1780
Huile de coprah raffinée : 1700
Huile de palme raffinée : -
Luzerne déshydratée 18% : -

Pulpes de betterave Marne : -
Sons Pellets : -
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : -

Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.28 : 679 - **S.27 :** 689
- Poudre à lait 0% consommation animal : INC (S.28/27)

Viande porcine

INDICEporcelet

Du 12 au 16 juillet
Prix à 25kg: 2,076 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 35,486
Du 05 au 09 juillet
Prix à 25kg: 2,092 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 35,785

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

PORCabattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du **09 au 15 juillet**

Bretagne : 1,40 (=)
- Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes : 1,37 (-0,02)
- Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes : 1,36 (-0,01)
- Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse : 1,44 (=)
- Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin - Aquitaine : 1,40 (-0,01)
- REFERENCE NATIONALE 1,39 (-0,01)

CUMA HYDRAULIQUE DU CHER



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

PORCINS Sancoins 15 JUILLET

Amenés : 0

Pas d'apport cette semaine. Cours reproduits.

Au kg net : Porcs charcutiers 1,17-1,54. Coches de réforme 0,75-0,98.

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 19 juillet

Ovins:270	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux-44kg	80-95	2,05-2,38
Agneaux+44kg	90-105	1,30-2,40
Brebis	10-60	0,18-0,88

Apports plus importants que prévu, fermeté des tarifs dans l'ensemble des catégories..

Prochain marché : LUNDI 02 AOÛT

MOULINS ENGILBERT Sicafome 12 juillet

Amenés 991- 96% de vendus.
Agneaux: Les lots bien triés de moins de 44kg voient leurs cours reconduits, le second choix et les animaux trop lourds sont plus pénalisés.
Brebis: Tarifs identiques en bonne marchandise. **Béliers :** Peu d'offre de qualité.
PROCHAIN MARCHÉ : LUNDI 26 JUILLET .

	E	U	R	O
Brebis	-	0,59 à 1,00 (35 à 72€)	0,30 à 0,59 (20 ;à 35€)	0,10 à 0,30 (10 à 20€)
Béliers: 65 à 113 € - Chèvres: 15 à 30 € - Agneaux maigres: 57 à 74 (2,00 à 2,55)				
Agneaux gras -38 kg (62 à 93 €)	-	2,30 à 2,52	2,09 à 2,30	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (86 à 110 €)	-	2,30 à 2,59	2,05 à 2,30	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (90 à 105 €)	-	2,10 à 2,40	1,90 à 2,10	-
Agneaux gras + 50 kg (94 à101 €)	-	1,90 à 2,00	-	-

EFFECTIFS Agneaux: 867- **Brebis**: 108 - **Béliers**: 09 - **Caprins**: 07. www.sicafome.frwww.sicafome.fr

SANCOINS 07 juillet

Amenés 930, dont 512 agneaux, 37 agneaux d'embouche, 353 brebis et 18 béliers.
Cours reconduits, toutes catégories.
A la pièce : Brebis suitées 70,00-110,00-90,00 (=). Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 50,00-70,00-60,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,05-5,40-5,20 (=); R 4,85-5,20-5,05 (=); 19-22 kg U 4,60-5,00-4,90 (=); R 4,35-4,75-4,60 (=); plus de 22 kg U 4,00-4,35-4,25 (=); R 3,85-4,25-4,15 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,50-1,60-1,55 (=); R 1,11-1,25-1,15 (=); O 0,79-0,94-0,90 (=).

Veaux d'élevage **13 juillet**

Amenés 53

Marché décalé. Peu d'apports et cours reconduits.

A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 240,00-320,00-285,00 (=); lourds 320,00-380,00-350,00 (=); conformation supérieure 380,00-440,00-405,00 (=); Charolaises femelles légères 210,00-265,00-240,00 (=); lourdes 265,00-340,00-320,00 (=); conformation supérieure 340,00-395,00-370,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 240,00-310,00-280,00 (=); lourds 310,00-365,00-350,00 (=); conformation supérieure 365,00-420,00-395,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 220,00-265,00-240,00 (=); lourdes 265,00-330,00-320,00 (=); conformation supérieure 330,00-385,00-360,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande bovine

CORBIGNY Sicagemac 19 JUILLET

Bovins:155	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (325-420 kg)	810-1030	2,45-2,57
Taurillons d'herbe (330-420 kg)	730-980	2,18-2,36
Taurillons d'herbe (450-570 kg)	1000-1180	2,07-2,32
Génisses 16-24 mois (320-420 kg)	570-840	1,77-2,12
Génisses 24-36 mois (520-635 kg)	920-1200	1,77-1,89
Vaches	740-1240	-

Commerce plus fluide en broutards et taurillons à des tarifs plus fermes. Vente rapide en génises d'export, cours en hausse. Peu d'apport en vaches, présentation de qualité plus ordinaire, tarifs reconduits uniquement en sujets supérieurs.
Prochain marché : 26 JUILLET
Bovins gras:6
Vaches de viande : 3,15 à 3,20 €/kg de viande
Peu d'apports, cours sensiblement reconduits.

Moyenne des correspondants - Commission régionale de cotations gros bovins entrée abattoir de Dijon

du 12 au 18 juillet

	E	U	R	O	P
BOEUFS	-	-	-	2,84 (-0,03)	-
GENISSES	-	3,85 (-0,02)	3,35 (+0,05)	-	-
VACHES	-	3,54 (+0,02)	3,22 (-0,01)	2,80 (+0,01)	2,53 (-0,03)
TAUREAUX	-	-	-	-	-
JEUNES BOVINS)	-	3,25 (=)	3,02 (-0,02)	2,72 (-0,02)	

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Gros Bovins d'élevage, d'engraissement

12 au 18 juillet

RACE CHAROLAISE

Cat.	Âge	Poids	Classe	SEM. PRECEDENTE Cot Reg.	SEM. PRECEDENTE Diff.	SEMAINE EN COURS Cotation	SEMAINE EN COURS Ecart
MÂLES	6/12 M	250	E	INC		INC	
			U	INC		INC	
			R	INC		INC	
		300	E	INC		INC	
			U	2,55	-0,02	2,55	=
			R	INC		INC	
		350	E	INC		INC	
			U	2,46	=	2,48	0,02
			R	2,35		2,36	0,01
		400	E	INC		INC	
			U	2,39	-0,02	2,42	0,03
			R	INC		INC	
	12/18 M	450	E	INC		INC	
			U	2,29	0,02	2,30	0,01
			R	INC	-	INC	
		500	E	INC		INC	
			U	2,13	-0,01	2,13	=
			R	INC		INC	
FEMELLES	6/12 M	270	E	INC		INC	
			U	2,05	=	2,05	=
			R	INC		INC	
	12/24 M	400	E	INC		INC	
			U	1,86	=	1,86	=
			R	INC		INC	

Tendance précédente :
Cours maintenus en bons sujets.

Tendance de la semaine :
Cours en progression en mâles bien conformés à l'export.
Autres catégories, cours reconduits.

MOULINS-ENGILBERT Sicafome 20 juillet

Effectif: Bovins gras : 01 • Broutards: 123 • Génisses + 2 ans: 18 • Génisses - 2 ans : 85 • Laitonnes : 61 • Taureaux : 03 • Taurillons: 259 • Vaches: 131 • Vaches suitées: 20 • Veaux: 05- Culards: 04 • Divers: 06

	E	U	R	O
Taurillons 300 à 400kg (720 à 930€)	-	2,33 à 2,62	2,18 à 2,33	-
Broutards 300 à 350kg (800 à 850 €)	-	2,39 à 2,55	-	-
Broutards 350 à 400kg (840 à 1000 €)	-	2,45 à 2,60	2,29 à 2,45	-
Broutards 400 à 450kg (960 à 990 €)	-	2,35 à 2,45	2,27 à 2,35	-
Laitonnes 220 à 300kg (350 à 600 €)	-	2,10 à 2,26	1,86 à 2,10	-
Laitonnes +300kg (640 à 810)	-	2,08 à 2,34	1,89 à 2,08	-
Génisses 12/24 mois <400kg (650 à 810€)	-	1,94 à 2,15	-	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (840 à 1400€)	-	2,30 à 3,20	1,87 à 2,28	-
Génisses 12/24 mois +450kg (840 à 930€)	-	1,80 à 2,00	-	-
Génisses 24/36 mois (800 à 1460 €)	-	1,86 à 2,07	-	-
Vaches -5 ans	-	1,56 à 1,89 (870 à 1610€)	1,37 à 1,56 (780 à 1170€)	
Vaches 5 à 10 ans	-	1,67 à 1,82 (920 à 1470€)	1,37 à 1,67 (780à 1070€)	-
Vaches +10 ans	-	1,52 à 1,75 (960 à 1450)	1,00 à 1080 (710 à 1050)	-
Taureaux (1240 à 1560 €)	-	1,30 à 1,40	-	

Vaches suitées (860 à 1500) - Veaux(210 à 420)

BOVINS : 726 - Taurillons/Broutards : La morosité cumulée à la canicule en Italie, freinent les besoins du coup, seul les bons lots voient leur tarif reconduit, nombreux invendus dans le second choix. Génisses/Laitonnes : Vente plus actie, sans augmentation des cours. Vaches : Pas assez d'animaux présentés pour satisfaire les acheteurs présents, tarifs identiques.

PROCHAIN MARCHÉ LE 02 AOÛT horaires habituels.

▶ Des professionnels à votre service

ETA TRAVAUX À FAÇON
• Broyage chaume, jachère, cannes, couvert, etc (broyeur axe horizontal)
• Déchaumage outils à dents
• Déchaumage outils à disques indépendants
MATÉRIEL NEUF
ETUDIE TOUTES PROPOSITIONS - Région sud Yonne et proche Nièvre
Contacter Joël DESNOYERS au 03 86 47 28 07 (H.R.) Port. 06 23 04 22 34

L'Eleveur Bourguignon
POMPE DE PRAIRIE
NOURRISSEUR BOVINS, OVINS
avec parc monobloc peint
2 m. et 3 m.

Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73
21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Saint Christophe en Brionnais

14 JUILLET

Amenés 94 broutards et 71 bovins maigres

En raison du 14 juillet, peud 'animaux présentés. Report des cours de la semaine précédente.

A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg inc.; 200-250 kg inc.; 250-300 kg inc.; 300-350 kg 570,00-840,00; 350-400 kg 810,00-980,00; 400-450 kg 1010,00-1070,00; 450-500 kg inc.; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg inc.; 220-300 kg 500,00-630,00; plus de 300 kg 660,00-750,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg 770,00-940,00; 400-450 kg 880,00-1090,00; 450-500 kg U 1020,00-1410,00; 500-600 kg 980,00-1260,00; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 520,00-870,00; 400-450 kg 12-24 mois inc.; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 830,00-2320,00-1264,00. Vaches moins de 5 ans 800,00-1500,00-1384,00; 5-10 ans 650,00-1620,00-1116,00; plus de 10 ans 690,00-1290,00-938,00; suitées 1525,00. Châtrons inc.

Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U inc.; R inc.; 200-250 kg U inc.; R inc.; 250-300 kg U inc.; R inc.; 300-350 kg U 2,40-2,59; R 2,13-2,40; 350-400 kg U 2,32-2,60; R 2,18-2,32; 400-450 kg U 2,47-2,58; R 2,38-2,47; 450-500 kg U inc.; R inc.; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U inc.; R inc.; 220-300 kg U inc.; R 2,05-2,18; plus de 300 kg U inc.; R 2,07-2,15. Taurillons moins de 300 kg U inc.; R inc.; 300-400 kg U 2,42-2,54; R 2,17-2,42; 400-450 kg U 2,40-2,52; R 2,10-2,40; 450-500 kg U 2,30-2,83; R 2,16-2,30; 500-600 kg U 2,20-2,42; R 2,05-2,20; plus de 600 kg U inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,60-3,53. Vaches moins de 5 ans U 1,55-2,18; 5-10 ans U 1,46-2,11; plus de 10 ans U 1,25-1,71; suitées U inc. Châtrons U inc.

Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,21-2,75; R 1,80-2,21.

Analyse du marché des Grandes Cultures

Céréales : marchés sous haute tension

Le temps chaud et sec menace les rendements en Europe de l'ouest, centrale et sur le pourtour de la mer Noire. Les marchés sont très nerveux et orientés à la hausse

Blé tendre : le marché s'est affolé

Les cours ont explosé en milieu de semaine dernière face aux régulières révisions à la baisse des estimations de productions céréalières chez plusieurs grands pays exportateurs, et notamment, la Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan. Les volumes devraient également être plus modestes en Europe centrale et de l'Ouest. C'est notamment le cas en Allemagne, très présente sur le marché mondial en 2009/2010. Les dernières estimations de la récolte française à 35,3Mt sont également jugées optimistes. C'est bien entendu le marché à terme qui a donné le ton grimpant très vite et enregistrant des records d'affluence le 14, et surtout, le 15 juillet. Les cours sur le physique ont suivi le mouvement, mais plus ou moins dans le vide. Des achats sont néanmoins toujours rapportés sur le portuaire. Les prix se sont depuis repliés, sur fond de reprise de l'euro et de bonnes surprises sur les premiers retours de rendements. Le marché reste néanmoins très nerveux. Les fabricants d'aliments du bétail se manifestent, mais essentiellement pour des ajustements sur le très court terme.

Maïs : inquiétudes

Le marché du maïs s'est lui aussi montré très instable et ses cours ont gagné du terrain avant de se détendre. Le coup de chaud est préoccupant alors que les cultures arrivent en phase de pollinisation. La tension a fait fuir les consommateurs et rendu les vendeurs frileux compte tenu des nombreuses incertitudes actuelles. Le portuaire, moins animé pendant les remous, se montre à nouveau plus dynamique.

Orge fourragère : demandée

Le marché a nettement progressé et manque de vendeurs alors que la baisse des rendements se confirme, pour le moment, à -20 %. Cela limite la détente des prix. Néanmoins l'orge est compétitive dans les formules et les industriels de la nutrition animale sont demandeurs sur la première partie de campagne.

Orge de brasserie : cours en hausse

Les cours se sont également consolidés alors que les inquiétudes liées à l'impact du temps chaud sur les cultures de printemps restent vivent. Le marché manque de vendeurs, peu de transactions sont rapportées.

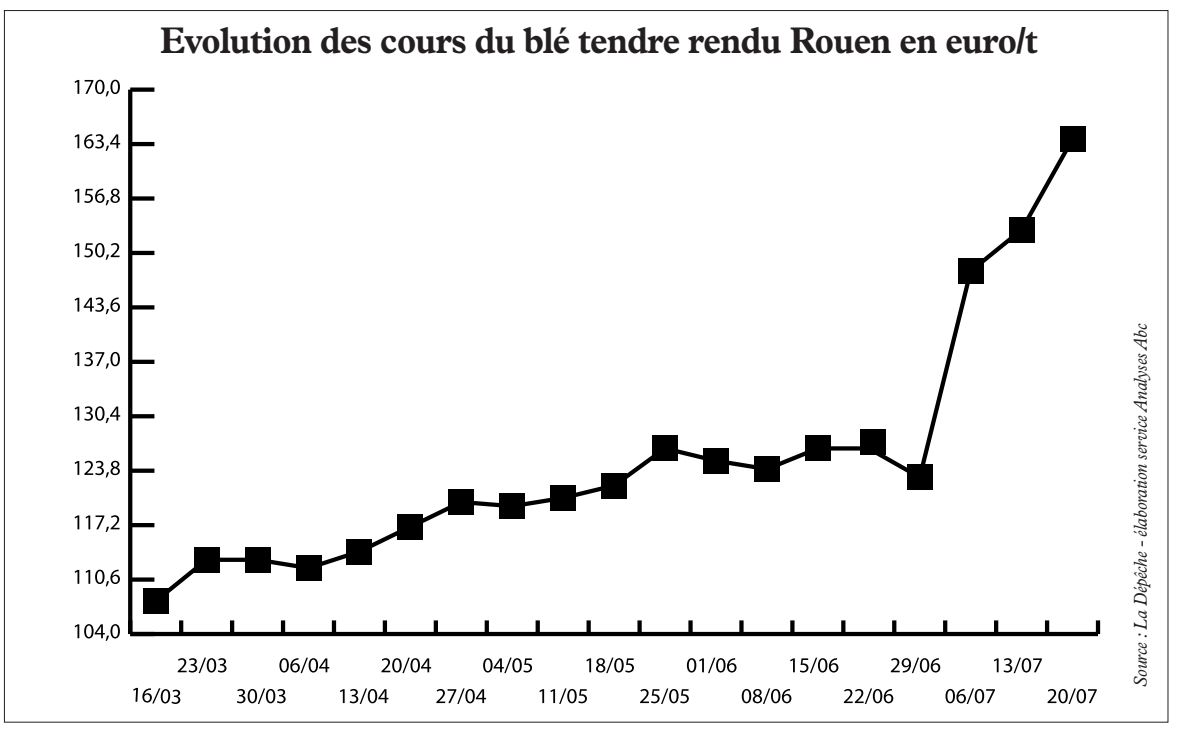
Blé dur : difficile

La forte tension observée sur les marchés des céréales à pailles a déconcerté les opérateurs et en particulier les vendeurs, qui se sont retirés du marché. Les affaires se montrent peu fréquentes et les prix difficiles à cerner.

Colza : en recul

Les cours du colza se sont envolés en fin de semaine dernière en raison des reculs de production attendus en France et en Europe. La graine a également profité de la forte hausse du soja. Cette semaine, le repli est revenu au premier plan suite aux prises de profits des opérateurs sur les marchés à terme, et au repli du dollar.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE



Matériel

Tracteur

25 - Vends 2 tract 1 RTL CERGOS335 av charg 1KUBOTA 125CH neuf mat fenaison-mat sol bétaillière 6 pl dist engrais. Tous à prix intéressant.
✆ **03 85 36 35 44**

38 - vds ensileuse px 150 euros
✆ **04 74 27 25 43**

38 - vds cause cessation 533 IH 8 000 h 2 RM cabine IH BE masse avant
✆ **04 74 20 04 87 Hr**

38 - Vds Renault Ares 620 RZ 1998 6800h cabine supendue transmission quadrishift 32 av-32ar, inverseur méca, clim, siège pneumat, TBE
✆ **06 82 11 72 78**

42 - Vds tracteur Renault 90 -34 80 cv 7000 h tbe cabine Tx Prix à débattre
✆ **04.77.76.23.81 ou 06.85.12.08.67**

70 - Vends tracteur JD 6820 ann2002 4860HR Boite autoponer cabine et pont suspendu HMS2 CLIM très bon état prix 38 000 euros
✆ **06 88 13 56 08**

Travail sol

21 - VENDS déchaumeurs Lemken, Rubin9 400 et Kongskilde Mixing 4 300, TBE, très peu servi. (2904)
✆ **03 86 22 04 98**

57 - Vds charrue 6 corps réversible Huard à chariot.
✆ **03 87 86 09 59**

88 - Vends charrue 7 corps chariot sécu non stop pièces usure neuves bon état 6 000 euros
✆ **06 11 19 39 68**

89 - VENDS broyeur Quivogne 4 m., 3 000 €, - charrue semi-portée Grégoire Besson 5 + 1, 3 000 €, - semoir céréales 4 m., 400 €, - semoir engrais, 800 l., 16 m., 400 €. (2909)
✆ **06 70 92 69 45**

89 - VENDS chisel Lemken Torit semi porté 4 m. de 2007, - rouleau Packer trapèze, très bon état. (2908)
✆ **06 22 01 49 89**

Récolte

01 - Vds autochargeuse Class 42m3, an 1981, couteaux 6000 euros + round baller New Holland 648, 2002, peu servi 8000 euros
✆ **06.61.57.23.23 ou 04.79.87.65.76**

07 - Vds MB Braud 605 CP 3,60 moteur Perkins 6 cylindres 110CV 1000 euros
✆ **04 75 33 08 89 ou 06 01 74 05 54**

21 - RECHERCHE MD presse, Claas Markant, 41, 50, 51, 52, 55, 60, 65, Constant, Dominant John Deere, 332, 336, 342, 346, Fahr Rivière, Casalis, New Holland, Welger et autres. (290A)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS vis sur chariot Denis, long 9 m., diam. 125, trémie, bon état. (2905)
✆ **06 66 62 54 50**

25 - Achète mois bat IH 841 éventuellement pièces de IH 841
✆ **06 81 71 13 49**

38 - recherche pour faucheuse à assiette Kuhn GMD 44, l'assiette avec le bol, verrin hydraul, support bâche
✆ **04 76 72 62 81 ou 06 01 82 02 05**

38 - Vds batteuse Bourgoin DP6 2 rgs, complète : corn-picker+corn sheller+équipement battage au cribs, nbrses pièces, BE, prix à débattre
✆ **04 76 55 03 40 ou 06 86 35 27 56**

Arbo-viti

71 - Cause cessation, vends rogneuse Collard, TBE, peu servi.
✆ **06 14 93 95 97 ou 03 85 35 63 54**

Epandage

71 - Vds épandeur fumier Gilibert, 3 tonnes, TBE, débroussailleuse Rousseau, 100x350.
✆ **03 85 72 15 93 H.R.**

Irrigation

07 - Vds électro pompe Rovatti 25 CV 45m3 à 8,5kg 30m3 à 14kg complète aspi 100 armoire de commande avec sécurités + 900m PE diam 75 10BA + enrouleur 75 250 à turbine
✆ **06 77 61 08 88**

26 - vds enrouleur 83 Perrot piston tuyau 3 ans fourche avant mini fort 1 fourche 290 dets 1 moteur élect. sur brouette 3 ch tri. prix a deb
✆ **04 75 45 34 33**

38 - vds groupe motopompe 6 cyl scova avec pompe Capari 80m3 avec ensemble comprenant une aspiration complète 5m D150 avec refoulement avec vanne Col de cygne avec clapet antiretour Etat neuf+ tuyaux 9m en alu+coudes Tydrant TBE
✆ **04 74 97 70 86**

39 - V enrouleur 100 350 irrifrance TU irridoseur 1400 m tuyaux alu 4 et 5 pouces pompe
✆ **06 89 54 11 60**

Forestier

38 - Remorque forestière PTC 5 t et 11 t homologuée + remorque basculante 5,4 t.
✆ **04 74 54 37 83 ou 06 71 63 54 50**

Cave

71 - Vds chaptaliseur 800 E, pompe à vin 60 hl + tuyaux 600 E, nettoyeur eau chaude 900 E.
✆ **06 79 10 67 07**

Manutention

69 - Vds Fenwick D mot. Perkins 50 cv neuf + freins neufs - Leve 2T5 à 3 m. 35 Px 2 500 euros.
✆ **06 18 44 68 12**

Trav. publics

21 - RECHERCHE tracto pelle occasion, 4 000 h. à 5 000 h., prix entre 15 000 euros et 20 000 €. (2907)
✆ **06 45 71 82 64**

Agri. divers

01 - Vds banc couseur Emac SCHEMA 1996 bé sac 5 à 25 kg ; serre plastique multi-chapelle 3100 m2 chapelle 4m de large à démonter plastique bé 50 la 62 L
✆ **06.82.07.33.68**

01 - Vds hangar métallique à démonter 200m2 cause cessation + Gribouli 11 dents MF
✆ **04.74.52.66.37**

26 - Vds roues completes 2 320/65R16 2 480/65R24 2 320/90R50 2 28L26 toutes peu d'usure
✆ **06 82 25 63 69**

38 - Vends divers matériels agricoles.
✆ **06 80 38 30 33**

38 - Une association recherche moulins à céréales en état (ou non) pour des villages au Sénégal
✆ **04 74 16 08 62 ou 04 74 85 93 36**

38 - Vds cultivateur 13 dents, chisel 5 dents, herse 3,2 m , bétaillère Cam Transformer, treuil
✆ **03 06 80 35 05**

38 - vds fendeuse à bois 30 T TBE, ventilateur prix à débattre, tel HR
✆ **04 76 93 53 04**

38 - vds ramasseuse à noix GB moteur refait, atomiseur Florida 1 000 l, tank à lait 420 l Japy
✆ **06 79 67 75 39 ou 06 37 80 52 56**

38 - vds piocheuse traction animale, assez grosse, renforcée, TBE, vds charrue traction animale équipée 4 versoirs avec arracheuse de pomme de terre, démontable, TBE, le tout 100 euros
✆ **04 76 64 54 40 HR**

38 - vds pulvé Hardi 15m UMZ 1 2002 remorque 10T Lambert, cover crop 22 disques, semoir engrais semoir ligne 19 rangs, charrue trisoc, herse+ divers
✆ **06 80 85 11 84 ou HR 04 74 92 73 10**

39 - Vds déchaumeur Razol 3 M 2005 TBE combiné Sulky Maschio 3 M TBE 1999. Cuve 40000 L fer BE 8 m x 2 m 4 . cuve 8500 L plastic neuve
✆ **06 80 61 98 17**

55 - Vends herse Morin 6 m, semoir Accord 4 m, semoir engrais Kuhn 24 m, round baller John Deere 550, rouleau croskill 3 éléments 7,50 m.
✆ **06 11 45 41 20**

57 - Vends presse balle ronde 592 John Deere 592 2.600 bottes très bon état.
✆ **06 07 23 08 95**

58 - VENDS porte contention Jourdain, TBE, prix: 500 € à débattre. (2906)
✆ **03 86 30 01 78 HR ou 06 09 04 63 56**

67 - Vends tracteur 80 cv TRH révisé avec cabine bon état, prix 5.800 euros, moissonneuse batt. Brauth 900 euros, semeuse à maïs, semeuse blé, 2 remorques en état 4,50 long., 1,80 largeur en état 700 euros, presse à vin en bon état 450 euros, broyeur à blé 200 euros.
✆ **03 88 18 14 20**

70 - Vds vis sur chariot, ventilateur, cellules rondes et carrées, Bennes 6, 7, 8,5 et 12 tonnes, trieur séparateur, cover-crop 28 et 32 D, chisel, Presse MD, Someca 60cv, Vise 100 et 125.
✆ **03 84 70 12 38**

70 - Vds bennes 16T 27m3, chariot 9m, cuve fioul 3000 et 6000L, cuve 28000L, vibro 3/4m, inst traite, cellules à grain, cueilleur maïs, semoir nodet 3m.
✆ **03 84 95 87 12**

70 - Vds vis sur chariot, ventilateur, cellules rondes et carrées, Bennes 6, 7, 8,5 et 12 tonnes, trieur séparateur, cover-crop 28 et 32 D, chisel, Presse MD, Someca 60cv, Vise 100 et 125.
✆ **03 84 70 12 38**

71 - Vds remorque Maitre 5 t, toute équipée : grain ensilage, fourragère, pneus basse pression.
✆ **06 72 58 65 48**

71 - Benne 10 t Duschene, 7 t Moret, séparateur EAC 40 Marot, élévateur 8 m Denis, cellule 250 qx, faucheuse Kuhn 4 disques.
✆ **06 81 82 73 32**

71 - Vds plateau 8,5 m, paille 1.000 E, nourrisseur bov., bas prix + transbordeur, 2,5 t aliments, sur roue.
✆ **06 87 37 14 14**

71 - Mc Connel mag 460, 4,60 m, rotor 1,20 m, 4.980 E HT, tail net 4200, 4,20 m, rotor 1,10 m, 4.450 E HT.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Broyeurs prairies Kuhn, 2,40 m, déport. hyd., 3.950 E HT, Kuhn 2,65 m, et Nicolas 2,50 m en état.
✆ **06 75 69 62 04**

73 - Vds ensileuse 1rg John Deere + rape à fruits
✆ **04 79 63 50 56**

84 - Vds covercrops 28-30-40 disques, décompacteurs 6 d., charrues non stop 2-3-4-5 socs, semoirs 2,50 m-3 m-4 m, broyeurs (mat. neufs défraîchis)
✆ **04 66 24 26 11**

88 - Vends matériel fauchage épareuse roto faucheuses lamier et divers matériel
✆ **03 29 09 57 42 ou 06 08 21 31 70**

• 1 rallonge de coupe colza de 4,95 m., Cheval + scie verticale 2 campagnes
• 1 cover crop, 32 disques, relevage hydraulique, non repliable
• 2 roues de traitement 270/95 R48 usure 5% EN
• 1 rouleau Lachaud 6M. Croskill, traîné repliable hyd., TB
• 1 moissonneuse-batteuse MF8780 Rotary - 1500 h.
• 1 Carrier Vaderstad 650, repliable de 2001, 4 roues de 400
• Plusieurs semoirs engrais portés SULKY,
SARL GATELLIER
Tel. 03 86 26 33 93
Fax 03 86 26 32 69

Elevage

55 - Vds salle de traite 1x8 TPA Westfalia décroc. compteur à lait + conductivité logiciel C21, prix 16 000 euros.
✆ **03 29 80 90 68 ou 06 88 67 51 14**

Véhicule

Utilitaire

05 - Vds camion Mercédès 24.33 de 91. 3 ess. Telma. Bte E.P.S. 16 V. Cab couch. Blocage. plateau bascul. 8 m Mine ok. TBE. 15 000 E HT à déb. Fac paiement.
✆ **06 82 52 28 25**

38 - vds Kangoo D55 tôle, révisée (facture) an 2001, contrôle OK 187 000 km, 3 000 euros
✆ **06 14 86 47 96**

Tourisme

89 - VENDS C5 exclusive 2005, 99 000 kms, excellent état, toutes options BV6. (2902)
✆ **03 86 32 30 08**

69 - Vds Renault Scénic monospace 1.6 boite automatique - 32.443 km - 02/2003. Equipement : Tirer/pousser à gauche du volant, possibilité d'intervertir, fourche marque Puntale sert à orienter le volant peut se retirer si besoin. Porte escamotable arrière gauche, robot chargeur Ladeboy S pour fauteuil manuel, plateau transfert électrique, anneau clef de contact. Les pédales sont aussi opérationnelles. Energie : essence. Première main : non. Couleur : gris métalisé. Contrôle technique: ok. Options : vitres électriques, clim, jantes alu. Région : Rhône (69) Prix : 15 000 euros
✆ **06 32 04 79 28 ou 04 74 70 87 46 le soir**

Achat-Vente

Récolte

26 - Vds graines de vesce pour couvert végétal triées, calibrées.
✆ **06 76 63 55 98 ou 04 75 40 00 07**

Fourrage

58 - VENDS foin 2010, bonne qualité, balles rondes. Decize. (290B)
✆ **03 86 50 72 27 - 06 23 88 61 90**

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

Location

Agricole

58 - A louer environ 61 ha de prairie, élevage principalement, bonne situation géographique, faire suivre au journal qui transmettra.(2802)

Autre

71 - Agriculteur, loue gîte pour les vacances à Chissey-les-Morvan 71, 300 E/semaine.
✆ **03 85 82 66 49**

88 - Loue 2 gîtes 4/6 personnes proximité Epinal Gérardmer village rural tout confort
✆ **03 29 65 72 78**

Offre

Emploi

01 - Cherche emploi polyculture élevage aux alentours de Bourg en Bresse - Libre de suite
✆ **06.09.53.08.98**

07 - Recherche personne pour remplacement congé maternité sur exploitation bovins allaitants
✆ **06 66 89 03 44**

42 - Cherche vendangeurs porteurs Beaujolais vers le 10 septembre avec expérience nourri logé sur place 15 jours - thierry.canardblaceretroy.fr
✆ **06.08.00.34.33**

69 - Recherche vendangeurs porteurs nourri logé 8/10 septembre région Beaujolaise.
✆ **04 74 03 53 07 ou 06 88 56 69 49**

69 - Exp VL chèvres cherche ouvrier polyvalent plein temps ou partiel 01/09/2010.
✆ **04 72 24 52 86 ou 06 12 78 37 94**

71 - Ch. chauffeur M. à V. type NH 2080, expérience exigée, pour le 15/09, Mâcon ouest.
✆ **06 86 69 86 77**

Demande

Emploi

21 - Fils agri, permis B cherche Maître d'apprenti pr BTS ASCE en polyculture élevage, libre au 09/10 (2803)
✆ **06 86 11 85 82**

38 - fils d'agri secteur NI en Bac agro équip cherche stage rentrée septembre 2010 en ETA ou céréalier (Urgent) nourri/logé
✆ **06 74 32 62 12 ou 04 74 59 35 61**

Achat-Vente

Divers

01 - Vds lait de chèvre
✆ **06.65.54.29.17**

26 - vds vibro 3,40 m + cuves fuel + remorque + cuve eau 800 L + enrouleur D75
✆ **04 75 68 61 75**

38 - Vds remorque bois 2 roues avec fourragères; 3 volets metalliques 1,46X0,92; 2 volets métalliques 1,46 X 1,47; 2 roues cages 14X28
✆ **04 74 84 92 46 ou 06 72 51 71 81**

69 - Vds Toyota Hilux 170 000 km 92 bon état CT OK 6 000 euros et/ou bac vendanges.
✆ **06 07 68 91 07**

Animaux

Divers

71 - Vds boucs alpin, bonnes origines, ponettes Shetland, plein papiers, veau reproducteur Limousin.
✆ **06 61 20 11 67**

Bovin

03 - Cause retraite VENDS cheptel charolais HBC, TGS. (270C)
✆ **04 70 55 70 76 ou 06 86 78 71 52**

18 - Vends 12 limousines vêlage août à octobre, ID, IBR; 4 taureaux, 16 mois, type viande.
✆ **06.14.40.22.10.**

42 - vds Prim'Holstein - une dizaine de vaches au lait au choix 1ere et 2ième lact. + 4 taurillons Holstein Rouge tt âge
✆ **06.77.99.23.77.**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir TB origines, transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

70 - Agriculteur recherche 35 vaches de race simmentale.
✆ **06 84 05 58 25**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines. (2610)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Choix de génisses prêtes et mâles inscrits Limousins. Gaec Tinailler, Milly.
✆ **06 86 83 84 64 ou 06 60 86 64 60**

71 - Vds taureau charolais, 5 ans, HBC, IBRA, bon. origine, docile, cse consanguinité, 2.100 E.
✆ **03 85 70 63 85 h. repas.**

71 - Vds génisses charolaises, TGS, B.O., livraison A. + surélévateur ar. 5 rangs, B. ronde, 6 rangs B. carré.
✆ **03 85 50 22 41**

71 - Cause cessation d'activité VENDS actuellement génisses 18 mois, vaches pleines août, septembre, TGS, FCO, HBC. GAEC Coureault à Curgy. (2901)
✆ **03 85 52 15 24 ou 06 84 37 44 13**

88 - Vends 4 jeunes vaches Blondes d'Aquitaine vêlage fin 2010 garanties sanitaires paratub livraison
✆ **06 12 85 67 49**

88 - Vends 5 chiots Border Collie LOF 2 mois pucés vac. tat. mère 2BBS748 père finale bovin ovin 2010
✆ **03 29 65 68 71 ou port. 06 16 85 33 18**

Caprin

38 - Vds 15 chevrettes env. 4 mois cornu, Race Saanen, mère 900 litres lait.
✆ **06 81 26 01 79**

38 - vds 15 chevrettes 4mois environ cornu race Saanen, mère 900 litres de lait
✆ **06 81 26 01 79**

42 - Vds 2 boucs Saanene issu ia âgé de 1 et 3 ans troupeau A 1100 kg gene + cl
✆ **06.16.52.16.50**

69 - A vendre chevrettes alpine cause sur nombre, jeunes agnelles et bouc cause consanguinité.
✆ **06 37 40 96 67 ou 06 87 58 35 99**

Ovin

58 - VENDS très bon antenais charolais. GAEC de Selins - 58110 Bazolles. (2609)
✆ **03 86 38 90 36 ou 06 72 26 48 56**

74 - Achète brebis pleines, suitées, agneaux... Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

88 - Vends 50 béliers plein air 12 et 24 mois Suffolk généotypés FCO et agnelles
✆ **06 33 39 72 39**

89 - VENDS agneaux à finir (2903)
✆ **03 86 65 41 61**

Equin

15 - PENSION box 189euros herbage 120euros mixte 150euros/mois saillies tte race étalon PSA Noir + Palomino qualif endur.+ Pur Frison + débour. dressage + mise bas. VENTE permanente chevaux selle tte race Pur Frison. Arabo-frison. Haras Loup Blanc 15190 St Amandin.
✆ **04 71 78 53 26**

15 - AV au sevrage pur Frison mâles et fem. entre 1500 et 2500 euros. Haras du Loup Blanc.

✆ **04 71 78 53 26**

21 - VENDS plusieurs juments de selle pie avec leurs poulins et pouliches de couleurs. (270B)

✆ **03 80 52 21 95**

Volaille-Lapin

38 - Vds lapins de chair prêts et lapereaux à engraisser 2,30 euros/kg

✆ **06 71 17 49 32**

Chien

01 - Bergers australiens nés 04-10 tat. vacc. papiers mère bonne origine

✆ **06.60.73.69.39**

07 - Vds petit Berger des Pyrénées F mère 2GLS211 + recherche table d'égouttage

✆ **06 59 23 05 62**

21 - VENDS chiots Border collie nés 30/06/10 père confirmé, mère travaille sur ovins. YZH887. (2907)

✆ **06 11 58 27 09**

26 - Vds Basset Fauve de Bretagne LOF tat vac Origine sanglier.

✆ **06 80 06 95 93**

38 - vds chiots basset fauve Bretagne tatouage mère 2FND874 parents bons chasseurs tous gibiers

✆ **06 89 89 28 63**
ou 04 74 27 72 23

38 - Vds chiot ariégeois né le 20 06 2010, très bonnes origines, chasse lièvre et sangliers, 2 ASZ

✆ **04 76 36 25 25**
ou 06 86 58 09 60

42 - Vds chiots type Beagle nés 5 mai 7 femelles + 1 mâle parents non Lof mère trés bonne chasseuse petit gibier sanglier - 2fev397.

✆ **04.77.20.86.29**
ou 06.10.08.92.33

71 - Vds chiots petits Bergers des Pyrénées, M et F, nés 13/04, puc. et vac., pts visibles, m. n° 2502698010 02438.

✆ **06 72 66 70 04**

71 - Vds chiots Briard fauve, non lof., 2FRW268, puces, vaccinés, parents, trav. bovins, garde.

✆ **06 59 35 75 80**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garennes repris parc contrôle sanitaire livr. documentation

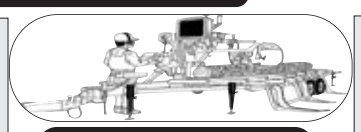
✆ **06 82 28 12 19**

Travail à façon

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
Se déplace à domicile

SCIAGE À FAÇON
plots, poutres,
chevrons, planches, etc.

SCIAGE DE GRUMES
jusqu'à Ø 1,00 m
et 8,60 m de long



SCIERIE MOBILE
depuis
10 ans

William TESTA

CHALVRON - 58190 SAINT-AUBIN-DES-CHAUMES
Tél./Fax : 03 86 24 86 71 - Portable : 06 80 74 52 42

Divers

Voyages

1 SEMAINE EN CORSE
PROMO DERNIÈRES MINUTES
8 JOURS / 7NUITS
VOYAGE GROUPE EN CAR DU
29 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE 2010
• 690 € / pers. (tout compris) - pension complète - excursions incluses
Transport bateau NICE/BASTIA/NICE
Au départ de :
Dijon - Beaune - Chalon - Lux
Tél. 04 95 36 56 29 - 04 95 36 50 22
Fax : 04 95 36 40 85
Autocar Lux voyages :
Tél. 03 85 90 80 60
web : www.village-center.com

1 SEMAINE EN CORSE
PROMO DERNIÈRES MINUTES
8 JOURS / 7NUITS
VOYAGE GROUPE EN CAR DU
26 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2010
• 690 € / pers. (tout compris) - pension complète - excursions incluses
Transport bateau NICE/BASTIA/NICE
Au départ de :
Langres - Dijon - Chalon - Lux
Tél. 04 95 36 56 29 - 04 95 36 50 22
Fax : 04 95 36 40 85
Autocar Lux voyages :
Tél. 03 85 90 80 60
web : www.village-center.com

UN MOYEN SIMPLE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE PETITE ANNONCE

Terres de Bourgogne



pa@terres-de-bourgogne.net

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE MARTINE AU 03 80 78 90 40

VENDRE, ACHETER,LOUER, MATERIEL, EMPLOI, VÉHICULES, ANIMAUX

Pensez aux PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Terres de Bourgogne

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....

Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale : DEVELET-DIDION
Siège : Chemin du Tertre-21310 Jancigny
Forme : Société civile
Capital :120 200 euros
Objet : Gestion et exploitation de biens agricoles
Durée : 99 ans
Apports en nature : des biens mobiliers pour un montant net de 119 800 euros et du numéraire pour un montant de 400 euros.
Gérant : Monsieur Didion Philippe, demeurant 4 route de Fontenille-21610 Licey sur Vingeanne
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.
Pour avis, la gérance

AL21292523

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Fontaine les Dijon du 10/07/2010, il a été constitué la
société ci-après :
Forme sociale : SARL
Dénomination sociale : EMJ Publicom
Siège social : 7 rue de la Grande Fin Centre d'affaires Le Vermont 21121 Fontaine les Dijon
Objet social :
la production et la commercialisation de broderies sur toutes matières et supports textiles ;
l'impression numérique par tous procédés sur toutes matières, notamment le textile, le bois, la céramique, et plus généralement sur tous supports, objets et accessoires publicitaires pour la promotion et la communication ;
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 2 000 €
Gérance : Eric Jacquot, 3 rue de l'Adjudant Jean Doudies 21600 Longvic
Immatriculation RCS Dijon.
Pour avis,

AL21292559

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une société civile régie par les dispositions du Titre IX du Livre troisième du Code civil, par les dispositions du Chapitre II du susdit Titre et plus particulièrement par les articles L. 211-1 à L. 211-4 et R. 211-1 à R. 211-6 du Code de la construction et de l'habitation, immatriculée au R.C.S. de Dijon, dénommée Les Bureaux du Fleuve, au capital de 10 000 euros, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet l'acquisition d'un terrain sis à Chalon sur Saône (71100) - 1 avenue de Verdun, la construction sur ce terrain de trois bâtiments, l'acquisition de tous terrains ou droits immobiliers, la construction de tous immeubles, la vente des immeubles construits, accessoirement la location desdits immeubles.
Son siège est fixé à Chenove (21300) - 21 rue des Frères Montgolfier et le gérant est:
- La Société Les Genièvres
SARL au capital de 20 000 €
Siège: Chenove (21300) - 21 rue des Frères Montgolfier
353 224 165 RCS Dijon
Représentée par Madame Véronique Kawalek Huguenin.
Toute cession de parts sociales est soumise à l'agrément préalable des associés par décision extraordinaire.

AL21292555

BRUNET

ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE

- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux

TRAITEMENT AGRICOLES PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX

SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

Arrêté portant constat de franchissement de seuil entrainant le déclenchement mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte d'Or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Or

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral cadre du 15 juin 2010 en vue de la préservation de la ressource en eau, un nouvel arrêté préfectoral portant constat de franchissement de seuil entraînant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte d'Or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire, a été signé le 16 juillet 2010.
- Le dépassement du seuil d'alerte a été constaté sur les sous-bassins
n°5 : Norges-Tille aval, n°6 bis : Bièvre, n° 9 : Ouche amont-Suzon-Vandenesse et n°9 bis : Ouche aval.
- Le dépassement du seuil de crise a été constaté sur les sous-bassins
n° 2 : Tille amont-Ignon-Venelle, n°6 : Vouge, n°7 : Bouzaise-Lauve-Rhoin-Meuzin, n°10 : Arroux-Lacanche, n°12 : Brenne-Armançon,
n°13 : Laignes-Petite-Laignes, n°14 : Seine et n°15 : Ource-Aube.
- Le dépassement du seuil de crise renforcée a été constaté sur le sous bassin n°11 : Serein-Argentalet-Romanée-Tournesac-Vernidard.
En conséquence, dans ces sous bassins sont applicables, en fonction du seuil franchi (alerte, crise, crise renforcée), les mesures de restriction en matière d'irrigation agricole, d'usages industriels, d'arrosage de golfs, de vidange et de remplissage des étangs et des autres prélèvements en rivière, prévues à l'article 6.1 de l'arrêté cadre précité.
D'autre part, les mesures générales de restriction prévues à l'article 6-2 de l'arrêté cadre du 15 juin 2010 et concernant l'ensemble de la population s'appliquent sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Or.
Les arrêtés sont consultables soit en mairies, soit à la préfecture ,Ài direction départementale des territoires, ou sur le site internet de la direction départementale des territoires : http://www.cote-dor.equipement-agriculture.gouv.fr.

AL21292561

NON DISSOLUTION

A.C.D.L

Sas au capital de 5 000 euros
Siège social : 5 rue de Gray
Le Pleney
21000 Dijon
511 363 012 RCS Dijon

Svt délibération de l'assemblée générale mixte du 30 Juin 2010, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L 225-248 C.com, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Dépôt légal effectué au GTC de Dijon.
Pour avis,

AL21292549

TRANSFERT DE SIÈGE

WB CB CONSEIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 euros
Siège social : 60, rue d'Aval
21110 Bessey-les-Citeaux
501 530 588 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire du 1er janvier 2010, le siège social a été transféré 5 bis, impasse de la côte du faux - 21 110 Bessey-les-Citeaux à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention : siège 60, rue d'Aval - 21 110 Bessey-les-Citeaux
Nouvelle mention : siège 5 bis, impasse de la Côte du Four - 21110 Bessey-les-Citeaux.
Mention au RCS de Dijon.

AL21292211

NOMINATION

Le 30/06/10, l'associée unique de la SAS FONCIA MARCHAND-T.B.I, au capital de 150 000 euros, sise à Dijon (21), 3 rue Vaillant, 405 239 641 RCS DIjon a décidé de nommer :
- La société DELOITTE & Associés, sise à Neuilly sur Seine (92), 185 avenue Charles de Gaulle en qualité de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société SOFIDEEC;
- la société BEAS, sis à Neuilly sur Seine (92), 7-9, villa Houssay, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de la société DELOITTE & Associés.

AL21292556

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EUROPEENNE DE TRANSPORT INTERNATIONAL LOGISTIQUE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de : 177 600 Euros
Siège social : 16, rue du Cap Vert,
Parc Tertiaire du Cap Vert
21800 Quétigny
R.C.S. : 448 094 474 RCS Dijon

Suivant délibération de l'Assemblée Générale ordinaire du 22 Décembre 2009, les Associés ont pris acte de la démission de Mademoiselle Fanny Duval de ses fonctions de co-gérante à compter du 1er décembre 2009 et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
L'Assemblée Générale Ordinaire des Associés a également décidé de révoquer de ses fonctions de co-gérant, Monsieur Richard Malherbe, à compter de ce même jour.
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis
La Gérance

AL21292558

SARL TED

Sarl au capital 30 000 euros
Siège social : impasse des Charrières
21800 Quétigny
520.718.651 RCS Dijon

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale mixte du 03/06/2010, Mademoiselle Delphine Abachin, demeurant 2 rue St Laurent, 21270 Talmay a été nommée cogérante pour une durée non limitée.
Pour avis,

AL21292554

CESSION

SCP Nourissat Misserey Striffling
23 rue Buffon
21000 Dijon

Acte de Me Misserey notaire à Dijon, en date du 15/06/2010, enregistré au SIE Dijon Nord le 22/06/2010 bordereau 2010/876 case n° 1 comprenant, cession du droit au bail d'un local sis à Dijon, 2 à 6 boulevard Mansard et 175-177 rue d'Auxonne par Monsieur Sébahattin Colakoglu, commerçant, demeurant à Dijon (21000), 15 bis rue du Général Fauconnet au profit de la société dénommée SARL 4 M, société à responsabilité limitée, en cours d'immatriculation, au capital de 7 000,00 euros, dont le siège social est à Dijon (21000), France, 175 rue d'Auxonne, constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) de Dijon.
Moyennant le prix de 45 000 € payable au plus tard le 31/12/2010.
L'entrée en jouissance a été fixée le 15/06/2010.
Oppositions chez le notaire dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.
Pour insertion

AL21292557

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

FIDAL

Société d'avocats
41 Bd du Pré Plantin
58000 Nevers

FRANCO ET FILS DISTRIBUTION

SA au capital de 39 000 euros
Siège social : Zone industrielle route nationale 7
58320 Pougues les Eaux
309 916 021 RCS Nevers

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 29 juin 2010, les mentions ci-après à publier :
Ancienne mention :
M Pierre Franco dt 47 avenue de Paris 58320 Pougues les Eaux
Nouvelle mention :
Mme Madeleine Franco dt 47 avenue de Paris 58320 Pougues les Eaux.
Pour avis, le conseil d'administration

AL58292551

FIDAL

Société d'avocats
41 Bd du Pré Plantin
58000 Nevers

ETABLISSEMENTS FRANCO ET FILS

SA au capital de 43 200 euros
Siège social : Zone industrielle route nationale 7
58320 Pougues les Eaux
691 880 454 RCS Nevers

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 29 juin 2010, les mentions ci-après à publier :
Président et directeur général
Ancienne mention :
M Pierre Franco dt 47 avenue de Paris 58320 Pougues les Eaux
Nouvelle mention :
Mme Madeleine Franco dt 47 avenue de Paris 58320 Pougues les Eaux.
Pour avis, le conseil d'administration

AL58292552

Alciat-Juris

Selarl d'Avocats
Siège Social :
Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon -
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

DOMAINE DIDIER DAGUENEAU

(anciennement dénommée
EARL Didier Dagueneau)
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
ayant adopté la forme en société
par actions simplifiée au capital de 196 800 euros
rue de l'Ecole 58150 Saint Andelain
RCS Nevers B 353 323 843

Modifications statutaires

Selon AGE du 30.06.2010, il a été décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, et il a été adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
Le siège, la durée de la société et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 196 800 euros.
Admission aux assemblées et droit de vote : le propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions des assemblées générales.
Transmission des actions: les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à l'unanimité.
Sous sa forme EARL, la sté était dirigée par:
Gérant : M. Louis-Benjamin Dagueneau, né à Cosne Cours Sur
Loire le 21/10/1982, dmt à Saint Andelain, le bourg.
La dénomination était : Didier Dagueneau.
Son objet était l'exercice, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'une activité agricole sur une superficie qui ne pourra excéder le plafond légal, et plus particulièrement, l'exploitation des terres objet de l'apport.
Sous sa nouvelle forme de S.A.S. la Sté est dirigée par :
Président : M. Louis-Benjamin Dagueneau, né à Cosne Cours sur Loire
le 21/10/1982, dmt à Saint Andelain , le bourg.
La dénomination est : Domaine Didier Dagueneau.
L'objet est : la mise en valeur de tous fonds viticoles et la vente en gros ou en détail de tous produits de la vigne,
ainsi que de tout ce qui se rapporte à la production, traitement ou le commerce de la vigne et du vin, etc...
Les commissaires aux comptes titulaire et suppléant ont été désignés :
Commissaire aux comptes titulaire : Sté COGEP, représentée par M. Hubert Guérin, dmt à Varennes Vauzelles (58640), Parc d'activités du Bengy,
Commissaire aux comptes suppléant : M. Philippe Menuel, dmt Château Chinon (58120), 19 rue Terreau.
Pour avis,
Le Président

AL58292563

FERNAND DUSSERT

SAS transformée en SARL
au capital de 500.000 €
Siège social : Arleuf (58430) Allée du Vieux Château
479 602 021 RCS Nevers

Suivant décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Juin 2010 :
Le capital a été réduit de 76.000 € pour être ramené de 500.000 € à 424.000 €.
Le capital a été augmenté de 76.000 € pour être porté de 424.000 € à 500.000 €.
Les articles 6 (Formation du capital) et 7 (Capital social) des statuts a été modifié en conséquence.
La Société par Actions Simplifiée (SAS) a été transformée en Société à Responsabilité Limitée. Ce changement de forme entraîne les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées.
Les fonctions de Président de Monsieur Arnaud Sabatier ont pris fin, la direction et la représentation de la Société étant désormais assurées par :
Monsieur Arnaud Sabatier
Demeurant à Marcilly sur Tille 21120),
1 Rue du Mont en qualité de Gérant avec effet au 30 Juin 2010.
Les fonctions du Cabinet ADDEX-AUDIT-FIDELIS, Commissaire aux Comptes Titulaire et celle du Cabinet SOCODEC EXCO, commissaire aux comptes Suppléant ont pris fin avec effet
au 30 Juin 2010.
Les autres mentions publiées demeurent inchangées.

AL58292566

AVIS DE CONSTITUTION

Dominique Riegel
Avocat au barreau de Strasbourg
18 rue Richard Brunck
67000 Strasbourg

BOURGOGNE ŒUF

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Les Chaumes
58490 Saint Parize le Châtel

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 2 juillet 2010, enregistré à Nevers le 8 juillet 2010, bordereau n°2010/860 Case n°4, il a été constitué une société représentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Bourgogne Œuf
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : 1 000 euros
Siège : Les Chaumes 58490 Saint Parize le Châtel
Objet social : Production et vente de tous produits alimentaires
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation du registre du commerce et des sociétés
Président : Monsieur Zeki Karahencer, demeurant 10 rue de l'abattoir à 67300 Schiltigheim a été statutairement désigné en qualité de président-associé pour une durée indéterminée.
Immatriculation au registre du commerce et des sociétés : La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
Clause relative à l'agrément des cessionnaires de parts : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés.
Pour avis et insertion

AL58292546

Aux termes d'un acte SSP en date du 07/06/2010 il a été constitué une société
Dénomination sociale : Euromusic Publishing
Siège social : 5 rue des réservoirs, 58400 La Charité Sur Loire
Forme : SASU
Sigle : EMP
Capital : 1€
Objet social : Édition Musicale
Présidence : Monsieur Laborde Pierre, 5 rue des réservoirs, 58400 La Charité Sur Loire
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58292544

Notaires

SCP «Jean-Paul Jacob et Christophe Théveny »
Notaires Associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours Sur Loire

Suivant acte reçu par Maître JACOB, Notaire, le 05/07/2010, enregistré à Nevers.
Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: SCI DES CHAMPS DE

CRAIN
Forme : Civile
Siège social : Merry sur Yonne, 89660, Chez Mr François Martinho, 1 route de Lavoir, « Magny ».
Durée : 99ans
Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Apport en Numéraire : 500 Euros.
Capital : 500€, divisé en 500 parts de 1€ chacune numérotées de 1 à 500 attribuées aux associés en fonction de leur apport.
Gérant : Monsieur François Martinho, demeurant à Mérry-sur-Yonne (89660), 1, Route du lavoir «Magny»
Pour Avis
Maître Jacob

AL58292565

SCEA LA FERME DE LA VIGNE

Capital de 6.000 euros
Sauvages - 58700 Beaumont La Ferrière

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er juillet
2010, enregistré à Nevers, le 7 juillet 2010, bord n°
2010/867, Case n° 1, il a été constitué une société civile
dont les caractéristiques sont :
Dénomination sociale : SCEA LA FERME DE LA VIGNE
Forme : société civile
Capital : 6 000 euros de numéraire
Siège : Sauvages - 58700 Beaumont la Ferrière
Objet : l'exploitation et la gestion de biens agricoles
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS
Gérant : Mme Gondrand Chantal, demeurant 12 Avenue Francklin
Roosevelt 1050 BP 17 Bruxelles
Les associés, Mme Gondrand Chantal et M. Gondrand Jean, sont tenus indéfiniment et conjointement responsables du passif.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis et mention, le gérant
Mme Gondrand Chantal

AL58292567

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL COSGUN

Sarl au capital de 5 000 euros
5 boulevard de la république
58120 Château Chinon

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2010, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur Cosgun Mustafa, demeurant 26 rue de Charleville 58000 Nevers, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé à 26 rue de Charleville 58000 Nevers. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépot des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur.

AL58292548

O'RIGINAL MEAL

Sarl au capital de 10 000 euros
26 rue de charleville
58000 Nevers

suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2010, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur Cosgun Mustafa, demeurant 26 rue de Charleville 58000 Nevers, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé à 26 rue de Charleville 58000 Nevers. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dèpot des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur.

AL58292549

MODIFICATION DE CAPITAL

TEXTILOT

Société anonyme au capital
de 25 000 000 €
Siège social
ZI Paysagée - 58640 Varennes Vauzelles
RCS 301 420 626 Nevers

AGE du 20 mars 2008: augmentation de capital réalisée par incorporation de réserves à hauteur de 10 000 000 €, création de 312 500 actions nouvelles de 32 € chacune, jouissance le jour même, attribuées à titre gratuit aux actionnaires. Le capital est ainsi porté à 35 000 000 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis

AL58292556

NON DISSOLUTION

S.A.R.L. «CLIMELEC»

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 4 875 €
Siège Social : 1 Rue du Désert La Baratte
58000 St Eloi
R.C.S. Nevers 450 722 566 ,Ài 2003 B 197

Au terme de l'A.G.E. du 06/07/10, les associés ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, en application de l'article L 223- 42 du NCC. Pour avis. La Gérance.

AL58292524

TRANSFERT DE SIÈGE

SOFIRAL
12 rue Lamartine
58000 Nevers

SCI SOGUI

Sci au capital de 152,45 euros
9 rue Saint-Agnan
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS Nevers 424 893 758

Délibération du 15/02/2010, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 9 rue Saint-Agnan 58200 Cosne Cours sur Loireau lieudit La Villefroide, Villechaud 58200 Cosne Cours sur Loire et à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, la gérance

AL58292553

SARL INES CONSTRUCTIONS

Au capital de 200 euros
4, Rue du Berry Appt 449
58200 Cosne Cours sur Loire
497 880 278 RCS Nevers
Modification du siège social



Par acte en date du 06 Juillet 2010, la gérante, conformément aux dispositions de l'article 4 des statuts, a décidé de transférer le siège social au 131 Ter, Rue du Maréchal Leclerc 58200 Cosne Cours Sur Loire à compter du 1er Juillet 2010. Pour avis.

AL58292564

MODIFICATION DE STATUTS

Legalys Conseils
Me Eric Massereau
Route d'Orléans - BP 89
18230 St Doulchard

Changement de dénomination

SAS CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER BELON

Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 13, avenue Pierre Bérégovoy
58 000 Nevers
R.C.S. Nevers 491 156 766

Suivant décision du 28 Juin 2010, l'associée unique a décidé de modifier la dénomination sociale qui devient : «SQUARE HABITAT NEVERS», à compter du même jour. Les statuts ont été
modifiés en conséquence.
Pour avis.

AL58292558

POURSUITE D'ACTIVITÉ

Legalys Conseils
Me Eric Massereau
Route d'Orléans - BP 89 -
18230 St Doulchard

LPN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 100.000 Euros
Siège social : 2 Boulevard du Maréchal Juin
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 503 647 489

L' A.G.E du 21 juin 2010, dans le cadre de l'article L 223-42 du Code de Commerce, a décidé la poursuite d'exploitation de la société.
Pour avis,
La gérance.

AL58292559

SARL MAISONS PRATZ

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 325, Champ de la Forge,
route de Donzy
58400 Narcy
RCS Nevers : 498 941 152
Siret : 498 941 152 000 15

L' Assemblée générale extraordinaire du 06 juillet 2010, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 alinéa 1 du code de commerce, a décidé la poursuite de l'exploitation sociale.
Pour avis

AL58292557

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

CENTRE EQUIPEMENT REFRIGERATION CUISSON LAVERIE ELECTROTECHNIQUE-SARL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 500,00 euros
Siège social : Tannay (58190)
Champagne
RCS Nevers : 441 256 450

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 9 juillet 2010, Monsieur Damien Eric Raison demeurant à Tannay (58190) 2 rue d'Enfer, a été nommé pour une durée indéterminée en qualité de co-gérant de ladite société avec Monsieur René Robert Louis Marie Raison et ceci à compter du 9 juillet 2010.
Ancienne mention :
Gérance : Monsieur René Robert Louis Marie Raison demeurant à Tannay (58190) Champagne époux de Madame Mireille Gaillard
Nouvelle mention :
Co-gérance : Monsieur René Robert Louis Marie Raison demeurant à Tannay (58190) 21 rue d'Enfer, célibataire et Monsieur René Raison sus-nommé.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis

AL58292545

Société d'avocats
41 Bd du Pré Plantin
58000 Nevers

FAIENCERIE GEORGES

Sarl au capital de 8 000 euros
Siège social : 11 av. Colbert 58000 Nevers
343 109 930 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte du 05 juillet 2010, les mentions ci-après à publier :
Ancien gérant :
M Jean-Pierre Georges dt Barbeloup 58400 Tronsanges
Nouveaux gérants :
Mme Carole Dumont et M Jean-François Dumont dt 22 quai Auguste Mahaut 18320 Marseille les Aubigny.
Pour avis, M et Mme Dumont, gérants

AL58292547

Sociétés d'avocats
41 bd du Pré Plantin
58000 Nevers

CHAUSSARD SARL

Sarl au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 route de Limanton
58290 Moulins-Engilbert
320 168 339 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2010, les mentions ci-après à publier, avec effet au 1er juillet 2010 :
Anciennes mentions :
Gérants :
M Roland Chaussard dt Les Issards Limanton 58290 moulins-Engilbert
M Philippe Chaussard dt Moulin de Villacot Sermage 58290 Moulins-Engilbert
Nouvelle mention :
Gérant :
M Philippe Chaussard dt Moulin de Villacot Sermage 58290 Moulins-Engilbert
Pour avis, le gérant

AL58292550

SARL MG MOULINS CHOCOLAT

Société à responsabilité limitée
au capital de 5000 euros
Siège social : 31 Avenue du Stand
58000 Nevers
523 169 373 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 juillet 2010, il résulte que:
Mme Marchand née Grosjean Martine, 31 avenue du Stand 58000 Nevers, a été nommée Gérante à compter du 6 juillet
2010, en remplacement de :
M. Marchand Gérard, 31 Avenue du Stand, 58000 Nevers, décédé.
Mention sera faite au RCS : Nevers.
Pour avis,

AL58292560

SARL GM LE PLAISIR NIVERNAIS DU CHOCOLAT

Société à responsabilité limitée
au capital de 5000 euros
Siège social : 9 rue des Ardilliers
58000 Nevers
481 900 850 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 juillet 2010, il résulte que:
Mme Marchand née Grosjean Martine, 31 Avenue du Stand 58000 Nevers, a été nommée Gérante à compter du 6 juillet 2010, M.Marchand en remplacement de :
M. Gérard, 31 Avenue du Stand - 58000 Nevers, décédé.
Mention sera faite au RCS : Nevers.
Pour avis,

AL58292561

vos publications légales

Administration,
Avocats,
Chefs d'Entreprises,
Experts-Comptables,
Mairies, Officiers
Ministériels, Tribunaux...

Pour tout renseignement

Tél. 03 80 78 90 42
Fax 03 80 70 08 02

legales@terres-de-bourgogne.net

AVANT LE LUNDI 17H



CESSION

Étude de Me Pierre Jouaire notaire associé à 18240 Léré

Suivant acte de Me Jouaire, notaire à Léré (18240) en date du 09 Juillet 2010, enregistré à la RI de Bourges le 12 Juillet 2010, Bordereau n°2010/830 case n°1
A été constatée la vente par :
1°) Mme Brigitte, Marguerite, George Lescure, commerçante, demeurant à Sury près Léré (18240), 16 Route de Belleville sur Loire, Veuve en unique noces de Monsieur André Raymond, Ghislain Pouillart,
2°) Mr Nicolas, Pierre, Raymond Pouillart, paysagiste, demeurant à Béganne (56350) France, 3 rue du Buisson Rond, époux de Mme Gaël Marie Ange Georgette Pichon.
Au profit de la «SARL Babled» société à responsabilité limitée dont le siège social est à Neuvy sur Loire (58450), 3 Rue Marceau au capital de 7600,00 euros immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 523 513 661
Un fonds de commerce de Boulangerie, Pâtisserie-Confiserie, Glacier, Traiteur exploité dans un immeuble sis commune de Neuvy sur Loire (58450), 3 Rue Marceau, pour l'exploitation duquel Madame Pouillart est immatriculée au RCS de Nevers sous le A n°432 461 614
Prix : 260000,00€, s'appliquant, aux éléments incorporels pour 182000,00€,au matériel et au mobilier pour 78000,00€
Date d'entrée en jouissance : 09 Juillet 2010
Oppositions en l'étude de Maître Joël Gauthier, notaire à La Charité sur Loire (58400) 28 Rue Sainte Anne , dans les 10 jours suivant l'insertion ou la publicité au Bulletin Officiel des Annonces Commerciales.
Pour Insertion.

AL58292555

YONNE

AVIS DE CONSTITUTION

Etude de Maîtres Patrick Lendais, Pierre Massol, notaires à Villeneuve sur Yonne (Yonne) 8 quai du commerce

Suivant acte reçu par Maître Romain Lendais, notaire à Villeneuve sur Yonne (Yonne) le 8 juillet 2010, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : Sci du Faubourg Saint Nicolas.
Le siège social est fixé à : Villeneuve sur Yonne (89500) 27 ter Faubourg Saint Nicolas
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : Trente mille euros (30 000,00 euros).
Apports en nature : Monsieur Olivier Ojalvo et Mademoiselle Sandrine Cauchi, ont fait apport à la société à proportion de la moitié indivise chacun d'un immeuble sis à Villeneuve sur Yonne (Yonne) 89500, consistant en un terrain à bâtir cadastré section AB, numéro 340, lieudit Les Sainfoins, pour une superficie de 06a 38ca. Cet immeuble affranchi de tout passif a été évalué à Trente mille euros (30 000,00 euros).
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est : Monsieur Olivier Ojalvo, demeurant à Villeneuve sur Yonne (Yonne) 89500 29 Faubourg Saint Nicolas. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis, le notaire

AL89292544

Par acte SSP du 17 juin 2010, il a été constitué une SARL :
Dénomination :
CBEA
Objet social : Tous Travaux Du Bâtiment
Siège social : 30 Avenue Vauban, 89100 Sens
Capital : 10000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Démirboga Kubilay, 5 rue Maurice Ravel - 45120 Chalette sur Loing
Immatriculation au RCS de Sens

AL89292549

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 02/07/2010 concernant la société TPS DIDIER. Il fallait lire : Siège social : 26, rue Alexandre Marie, 89000 Auxerre

AL89292548

DISSOLUTION LIQUIDATION

Société MAJ, Sarl en liquidation, au capital de 7500 Euros, dont le siège est à 1 allée des Pulains 89560 Sementron.
L'assemblée générale des associés, réunie le 15/09/2009 au siège social, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur Madame Gomes Maria et constaté la clôture de liquidation.
Les comptes du liquidateur ont été déposés au Greffe du tribunal de Sens.
Pour avis le liquidateur
Gomes Maria

AL89292546

PRETTY CARS SARL

au capital de 100 euros.
Domaine De Montboulon
89000 Auxerre.
RCS Auxerre 501618839

A compter A.G.E du 01,àí07,àí2010: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur
durée liquidation: Gadrat Aurelia, Domaine De Montboulon , 89000 Perrigny. Siège liquidation ou correspondances, actes documents relatifs liquidation sont à expédier: siège social. Dépôt légal actes, documents et formalités: RCS Auxerre.

AL89292551

SARL PRETTY CARS EN LIQUIDATION

Au capital de 100 euros.
Siège : Domaine De Montboulon,
89000 Auxerre.
RCS Auxerre 501618839.

A compter A.G.E du 01,àí07,àí2010 : Approbation des comptes de liquidation, quitus au liquidateur Gadrat Aurélia, Domaine De Montboulon, 89000 Perrigny, décharge de son mandat, clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépot comptes de liquidation au RCS de Auxerre.

AL89292552

TRANSFERT DE SIÈGE

PHILMI

Société Civile Immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : rue des Entrepreneurs
89300 Joigny
En cours de transfert à Joigny (89) 27 Quai du Général Leclerc
479 050 213 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 29 juin 2010, l'Assemblée Générale Mixte a décidé, à compter de ce jour de transférer le siège social de Joigny(89) 49 rue des Entrepreneurs à Joigny(89) 27 Quai du Général Leclerc. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Pour avis,
La gérance.

AL89292553

SCI DES ENTREPRENEURS

Société Civile Immobilière
Au capital de 30 489,80 euros
Siège social : rue des Entrepreneurs - 89300 Joigny
En cours de transfert à Joigny (89)
27 Quai du Général Leclerc
410 202 832 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 29 juin 2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, à compter de ce jour de transférer le siège social de Joigny (89) rue des Entrepreneurs à Joigny (89) 27 Quai du Général Leclerc. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.
Pour avis,
La gérance.

AL89292554

LAVAGE AUTO JOVINIEN

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : 49 rue des Entrepreneurs Parc commercial de la Petite Ile
89300 Joigny
En cours de transfert à Joigny (89)
27 Quai du Général Leclerc
437 806 565 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2010, l'Assemblée Générale Mixte a décidé, à compter de ce jour de transférer le siège social de Joigny (89) 49 rue des Entrepreneurs ,Ài Parc Commercial de la Petite Ile à Joigny (89) 27 Quai du Général Leclerc. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Pour avis,
La gérance.

AL89292555

CENTRE DE CONTRÔLE TECHNIQUE JOVINIEN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622 euros
Siège social : 49 rue des Entrepreneurs - Parc commercial de la Petite Ile
89300 Joigny
En cours de transfert à Joigny (89)
27 Quai du Général Leclerc
418 122 925 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 29 juin 2010, l'Assemblée Générale Mixte a décidé, à compter de ce jour de transférer le siège social de Joigny (89) 49 rue des Entrepreneurs Parc Commercial de la Petite Ile à Joigny (89)
27 Quai du Général Leclerc. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Pour avis,
La gérance.

AL89292556

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Aux termes de l'AGE du 19.05.10, les associés de la sci «DES PRES DE LA MOTTE», capital social :5 000 euros,
siège :rue des longues raies à 89100 Sens, RCS Sens D 511.814.626 ont constaté la démission de M. Benito Bruzzo de ses fonctions de co-gérant à compter du 19.05.10. M.Cyrille Gallet est depuis cette date seul gérant.

AL89292545

CESSION

Par acte sous seing privé du 30/06/2010, enregistré au SIE de Lagny-sur-Marne le 07/07/2010, b° 2010/559 case n° 10,
La société «SAS Immobilière de Transaction» (SIT), SAS au capital de 400 000 €, ayant son siège social à Montpellier (34080) Le Tagomago 57, rue Favre de Saint Castor, 313 760 522 RCS Montpellier,
A cédé à la société «City Immobilier Pecorari», SAS au capital de 312 000 €, ayant son siège social à Paris (75019) 9, rue de Joinville, 712 001 726 RCS Paris,
Partie d'un fonds de commerce d'administration de biens (gérance et syndic) location et transaction, exploitée à:
- Montevrain (77144) 21, rue d'Amsterdam puis avenue de l'Europe, Résidence Alpha,
- Sens (89100) rue Victor Guichard, Les résidences Portes de Sens,
Moyennant le prix de 658 490 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 626 030 € et aux éléments corporels pour 32 460 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er juillet 2010.
Oppositions dans les 10 jours de cette insertion ou de la publication au B.O.D.A.C.C., auprès de :
- Pour la partie de fonds exploitée à Montevrain, S.C.P. Pellaux à Lagny sur Marne (77400) 29, rue Vacheresse,
- Pour la partie de fonds exploitée à Sens, Me Vaudet à Sens (89100) 20, rue du Général de Gaulle.

AL89292550

SOCIÉTÉ ARCHIBALD

23, Rue de la Poterie -
77130 Montereau-Fault-Yonne

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante:
WHITE AND BROWN SAS
07/10/2008
Sauvegarde du 07/10/2008
6 rue de l'Industrie 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 9 avril 2010.
Pour avis, le mandataire judiciaire

AL89292240

VOUS DÉSIREZ PUBLIER UNE ANNONCE LÉGALE ?
UTILISEZ LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE
legales@terres-de-bourgogne.net
UNE SOLUTION SIMPLE ET RAPIDE
CONTACTEZ PATRICIA
au 03 80 78 90 42
devis établi rapidement

SAFER de Bourgogne

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER de BOURGOGNE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :
Cheny - terre
6 ha 36 a 57 ca - Parny: A 3, 1256, 1256
Objectif : échange et/ou location temporaire d'une année.
Collan- vigne AOC Chablis
- 1 ha 17 a 80 ca - vente de la terre et de la vigne : Le chateau: ZE 93 - Rameau: D 1349 - Vau clairon: D 1315
- 0 ha 05 a 90 ca - vente uniquement de la vigne, un bail sera réalisé pour la location de la parcelle D 1316 supportant cette vigne.
Saint- Fargeau
- vente : 5 ha 64 a 40 ca - terre et pré - Les perriches nord: AE 15 - Les pres de saint maurice: AE 35,36, 72, 73
- location par bail SAFER d'une année : 7 ha 33 a 83 ca - pré - 'Les pres de saint maurice': AE 38, 70
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, par écrit, au plus tard le **9 août 2010** à Safer de Bourgogne - 18 rue Guynemer 89000 Auxerre Tél. 03 86 46 99 74 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89292557

UN MOYEN MODERNE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE DANS
Terres de Bourgogne
legales@terres-de-bourgogne.net
Devis établi plus rapidement...
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE PATRICIA AU 03 80 78 90 42

Abonnement
Terres de Bourgogne
Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an
à TerresdeBourgogne 95 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans
à TerresdeBourgogne 185 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

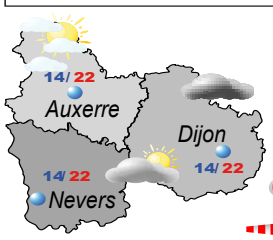
☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO2010-1058

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

▶Prévisions **météo** du 23 au 29 juillet 2010

Vendredi 23 Juillet



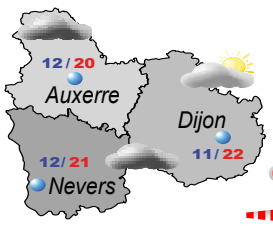
Très nuageux
De nombreux nuages seront présents mais le soleil fera tout de même quelques timides apparitions sur la région.

T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 21 à 23 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

Ste Brigitte
Soleil : 06:41 - 21:41
Lune : 20:05 - 03:58

Samedi 24 Juillet



Couvert
Un ciel menaçant et quelques rares éclaircies en perspective. Les températures seront en baisse en matinée.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 21 à 23 °C

Vents : Ouest 10 km/h

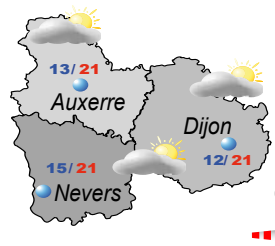
Ste Christine
Soleil : 06:42 - 21:40
Lune : 20:44 - 04:58

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 25 Juillet



Variable
Ce dimanche sera partagé entre passages nuageux et timides apparitions du soleil. Les températures seront dans l'ensemble stationnaires.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 20 à 22 °C

Vents : Ouest-Nord-Ouest 10 km/h

St Jacques
Soleil : 06:43 - 21:39
Lune : 21:16 - 06:01

Prévisions à 7 jours

Lundi 26 au Mercredi 28 Juillet :

Un ciel clair s'annonce pour ces prochains jours.

Vents : Est-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 12 à 20 °C T° maxi. : 28 à 30 °C

Jeudi 29 au Dimanche 1er Août :

Passages nuageux et belles éclaircies en perspective pour cette période.

Vents : Nord-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 18 à 22 °C T° maxi. : 31 à 33 °C

Les moyennes sur Auxerre en Juillet sur 30 ans

Les températures :	*Les précipitations :*	*Les phénomènes :*
T° mini : 14°C	Cumul : 51 mm sur 30 jours	Nombre de jours d'orage : 4
T° maxi : 25°C	Nombre de jours > 5 mm : 6	Nombre de jours de brouillard : 2
	Nombre de jours > 10 mm : 6	Nombre d'heure d'insolation : 236

Statistiques Météo Agricole

▶Sudoku

9				5	7			
	8		9					6
		7			6		9	2
			4			9		5
7	5						6	8
1		9			5			
5	4		3			2		
6					4		5	
			5	2				9

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

5	4	1	3	9	2	7	8	6
7	3	8	6	4	5	9	2	1
9	2	6	8	1	7	5	4	3
6	5	9	7	2	4	1	3	8
1	8	2	9	5	3	6	7	4
4	7	3	1	6	8	2	9	5
8	6	7	2	3	1	4	5	9
3	9	5	4	7	6	8	1	2
2	1	4	5	8	9	3	6	7

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶**Télévision** Sélection du 24 au 30 juillet 2010

Samedi 24

TF1
20.45 Le meilleur des 30 histoires. Divertissement présenté par Carole Rousseau et J. Legros.
23.20 Fringe. Série avec Blair Brown ⓾.

FRANCE 2
20.35 Fort Boyard. Divertissement présenté par Olivier Minne.
22.30 On n'est pas couché «Best of». Magazine présenté par Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Équipe médicale d'urgence : «Le rêve indien», «Back stage». Série avec Christian Vadim, Frédéric Quiring ⓾.
22.50 Deux hommes dans la ville ★★. Policier (1973) de J. Giovanni, avec Alain Delon, Jean Gabin, Michel Bouquet (1h31). *Très prenant.*
00.25 Un été avec Chopin.

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Challenger». Documentaire.
22.20 Le prisonnier (1, 2 et 3/17) ★★★. Série avec Patrick McGoohan. *Une série culte.*
01.00 Metropolis.

M6
20.40 Kaameloott, l'intégrale. Série avec Alexandre Astier, Christian Clavier, Alain Chabat, Emma de Caunes, Roland Giraud.
01.00 Women's murderclub. Série avec Angie Harmon ⓾.

CANAL +
19.55 Football «Match amical : Juventus/O.L. et O.M./Catane».

Dimanche 25

TF1
20.45 Jean-Philippe ★★. Comédie (2006) de Laurent Tuel, avec Fabrice Luchini, Johnny Hallyday, J. Berroyer (1h33). (voir Sélection)
23.35 Les experts. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 FBI, portés disparus : «La seule, l'unique», «Tous les deux», «Confidences». Série.
22.40 Histoires de vies «Azad» ★★. Téléfilm avec Virgil Bramly, Jacques Herlin. *Très émouvant.*
23.50 Histoires de vies «Bella, la guerre et le soldat Rousseau». Téléfilm avec Vincent Rottiers.

FRANCE 3
20.35 Louis la brocante «Louis et les gitans» ★. Téléfilm avec Victor Lanoux, E. Buyle, Leny Escudero. *Sympathique, mais outrancier.*
22.40 Ma poubelle est un trésor.

ARTE
Vacances, amour, sexe, tout compris
20.40 Vers le sud ★. Drame (2006) de L. Cantet, avec Charlotte Rampling (1h42). *Assez sordide.*
22.25 Colosses d'amour.
23.25 La lucarne « Rappeurs juifs et rabbins chanteurs à New York».

M6
20.40 Capital, les inédits de l'été «Apéros, tapas, grillades...».
22.45 Enquête exclusive, les inédits de l'été «Himalaya».

CANAL +
20.45 Les Tudors (4, 5 et 6/8) ★★★. Série ⓬. *Superbe.*

Lundi 26

TF1
20.45 Joséphine, ange gardien «Paillettes, claquettes et champagne» ★★. Téléfilm avec Mimie Mathy, Alain Doutey. *Plaisant.*
22.35 New York section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓾.

FRANCE 2
20.35 Castle : «Double face», «La mort à crédit», «L'enfer de la mode» ★★. Série avec Nathan Fillion, Stana Katic. *Bien ficelé et amusant.*
22.45 Le parrain ★★★. Drame (1972) de Francis Ford Coppola, avec Marlon Brando, Al Pacino (2h48) ⓬. (voir Sélection)

FRANCE 3
20.35 Patrick Sébastien «Portrait d'un bluffeur» ★★. *Bien fait.*
23.00 Faits divers, le mag. Magazine.
00.50 Un été avec Chopin. Magazine présenté par Alain Duault.

ARTE
20.35 Le convoi des braves ★★★. Western en NB (1950) de J. Ford, avec Ben Johnson, Harry Carey Jr. (1h22). *Un grand western.*
22.00 Isadora Duncan «Je n'ai fait que danser ma vie». Documentaire.
23.00 Olafur Eliasson «La lumière, l'espace et le temps».

M6
20.40 L'amour est dans le pré.
22.15 Belle toute nue.
23.35 Burn notice. Série.

CANAL +
20.45 Pigalle, la nuit (7 et 8/8) ★. Série ⓬. *Une fin décevante.*

Mardi 27

TF1
20.45 La 7e compagnie au clair de lune ★. Comédie (1977) de Robert Lamoureux, avec Jean Lefebvre (1h25). *Lourd.*
22.15 Bienvenue dans ma tribu.
23.50 Columbo. Série.

FRANCE 2
20.35 Le temps des porte-plumes ★★. Comédie dramatique (2005) de Daniel Duval, avec Jean-Paul Rouve, Anne Brochet, Raphaël Katz (1h34). (voir Sélection)
22.10 Faites entrer l'accusé «Francisco Arce Montes : L'affaire Caroline Dickinson». Magazine ⓬.
23.25 Cœurs perdus ★★. Drame (2006) de T. Robinson, avec J. Travolta (1h44) ⓬. *Prenant, mais dur.*

FRANCE 3
19.55 Championnats d'Europe d'athlétisme 2010.
21.30 Commissaire Brunetti «Mort en terre étrangère» ★. Téléfilm avec Uwe Kockisch. *Peu palpitant.*
23.40 Europétanque d'azur «La finale à Nice».

ARTE
Poison : Notre risque quotidien
20.35 Du poison dans nos vêtements. Documentaire.
21.05 Emballages toxiques.
21.45 Polluer moins, vivre mieux.

M6
20.40 Bones. Série ⓾.

CANAL +
20.45 Fighting ★★. Aventures (2009) de Dito Montiel, avec Channing Tatum (1h41) ⓾. *Distrayant.*

Mercredi 28

TF1
20.45 Esprits criminels : «M. tout le monde», «Le feu aux poudres», «Froid comme l'amour». Série avec Joe Mantegna, Matthew Gubler ⓾.
23.05 Dirty sexy money (7, 8 et 9/10) ★★. Série. *Réjouissant.*

FRANCE 2
20.35 Championnats d'Europe d'athlétisme «Barcelone 2010».
22.40 Les fugueuses. Théâtre avec Line Renaud et Muriel Robin.
00.55 Une fois que tu es né ★★. Drame (2005) de Marco Tullio Giordana, avec Matteo Gadola (1h55) ⓾. *Émouvant, mais démonstratif.*

FRANCE 3
20.35 Mission Millénium.
23.15 Strip-tease «America, America : (1/4) Amour, gloire et santé».

ARTE
20.35 Les mercredis de l'histoire «Brume de guerre» ★★. Documentaire de Errol Morris. (voir Sélection)
22.15 Le dessous des cartes «La Géorgie, après la guerre».
22.30 Cœur de feu. Drame en VO (2008) de Luigi Falorni, avec Letekidan Micael (1h29).

M6
20.35 Trophée des Champions 2010 «Olympique de Marseille/PSG».
22.45 Accusé à tort «L'innocence à tout prix : L'affaire Roland Agret» ⓾.

CANAL +
20.45 La différence, c'est que c'est pas pareil. Comédie (2007) de P. Laëthier avec François Berléand, Clémentine Célarié (1h25).

Jeudi 29

TF1
20.45 Section de recherche : «La bonne fée», «L'étoile filante», «Corps à corps». Série avec Xavier Deluc ⓾.
23.35 Les experts Miami. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Carnet de voyage d'Envoyé spécial : «Vacances sous assistance», «Le business des objets souvenir», «Carnet de voyage - Argentine : la revanche du tango», «Vacances système D.». Magazine.
22.50 La boîte à musique de Jean-François Zygel. Magazine avec Béatrice Uria Monzon, etc.

FRANCE 3
19.55 Championnats d'Europe d'athlétisme 2010.
22.40 Man to man ★★. Aventures (2004) de Régis Wargnier, avec Joseph Fiennes (1h55). *Superbe.*

ARTE
Let it rock !
20.35 Le rock du bagne ★★. Comédie musicale (1957) de Richard Thorpe, avec Elvis Presley (1h34). *Bien ficelé.*
22.15 Birth of rock. Documentaire.
23.15 Elvis «'68 comeback».

M6
20.40 Le gendarme à New York ★. Comédie (1965) de Jean Girault, avec Louis de Funès (1h37). *Lourd.*
22.25 Juste pour rire «Permission accordée avec Franck Dubosc et Stéphane Rousseau». Spectacle.

CANAL +
20.45 Flashforward (9 et 10/24) ★★. Série ⓾. *Excellent.*

Vendredi 30

TF1
20.45 Les experts Manhattan : «Un Indien à New York», «Sœurs de sang». Série avec Gary Sinise) ⓾.
22.15 Secret story. Divertissement présenté par B. Castaldi.

FRANCE 2
20.35 Championnats d'Europe d'athlétisme «Barcelone 2010».
22.20 Panique dans l'oreillette «Best of». Magazine présenté par Frédéric Lopez.

FRANCE 3
20.35 Faut pas rêver «Le Mali». Magazine présenté par P. Loison.
23.05 Flics toujours «À la recherche de Donna», «La voix de l'au-delà» ★★. Téléfilm avec A. Redman. *Prenant et plein d'humour.*

ARTE
20.35 Les amants du bagne ★★. Téléfilm avec Antoine de Caunes, Isabelle Renauld, Laurent Malet (1h34). (voir Sélection)
22.10 Dopage génétique «Les mutants attaquent !».
23.05 Grand format «From Wight to Wight».

M6
20.40 NCIS, Los Angeles «Mis sur la touche». Série avec Chris O'Donnell ⓾.
21.25 NCIS, enquêtes spéciales «Bombe humaine». Série ⓾.

CANAL +
20.45 Monstres contre aliens ★★★. Animation (2009) de R. Letterman et Conrad Vernon (1h31). *Très bien fait et très amusant.*

SÉLECTION


DR

Le temps des porte-plumes - En 1954, Pippo a 9 ans. Un jour, la police vient arrêter ses parents. Les services sociaux le confient à un couple d'agriculteurs. Daniel Duval, qui lui aussi a été enlevé à ses parents et confié à un couple d'agriculteurs, s'est inspiré de ses souvenirs d'enfance. Il lui a fallu des années avant de pouvoir réaliser ce film personnel et joliment titré, tant la confrontation à certaines blessures du passé n'était pas chose aisée. Cette œuvre ne se départ pas d'une certaine pudeur et ne tombe jamais dans le pathos, malgré son sujet. Le récit comporte un bon dosage de scènes drôles, tendres et émouvantes, même si l'on n'échappe pas à des maladresses. Les personnages sont subtilement dessinés, sans trait trop appuyé. L'interprétation est un bel atout du film. Raphaël Katz trouve le ton juste, et Jean-Paul Rouve se fond bien dans son personnage, figure paternaliste et bienveillante. ***Mardi 27, sur France 2, à 20h35.***

Jean-Philippe - Fabrice est un fan de Johnny Hallyday. Un jour, à la suite d'un traumatisme crânien, il découvre un monde où personne n'a entendu parler du chanteur. L'idée de départ est originale, et la réussite de cette comédie tient à l'exploitation habile de celle-ci. Certains gags font des étincelles. La performance de Fabrice Luchini est inoubliable et Johnny Hallyday campe son personnage avec humour et retenue. ***Dimanche 25, sur TF1, à 20h45.***

Le parrain - Don Corleone, patriarche d'une tribu sicilienne, est le parrain vénéré et respecté de la Mafia. Cette (trop) longue chronique de mœurs, vivante et colorée, est magistralement mise en images par Francis Ford Coppola, qui évoque, de manière très réaliste, l'univers de la Mafia. L'interprétation est magnifique, et elle est pour beaucoup dans la réussite de cette œuvre envoûtante, mais d'une violence parfois atroce. ***Lundi 26, sur France 2, à 22h45.***

Les mercredis de l'histoire «Brume de guerre» - Robert McNamara fut le Secrétaire d'État à la Défense de John F. Kennedy et de Lyndon B. Johnson. Avec ce documentaire, Errol Morris plonge dans les méandres des choix humains auxquels ont été confrontés les décideurs de cette période. La levée du secret défense sur des enregistrements de l'époque d'interviewer Robert McNamara. Les images d'archives sont excellentes. ***Mercredi 28, sur Arte, à 20h35.***

Les amants du bagne - Le journaliste Albert Londres débarque à Cayenne pour y réaliser un reportage sur les conditions de vie au bagne. Faire revivre la figure du plus célèbre des journalistes (un prix prestigieux porte encore son nom) était une excellente idée. Le personnage est intéressant et bien dessiné, l'histoire est prenante et l'interprétation convaincante. Mais cette œuvre de qualité manque d'émotion. ***Vendredi 30, sur Arte, à 20h35.***

Portrait

Yannick Fanet, speaker-animateur

«*Boule à zéro*», petit bouc, «*costard*» et bagues à tous les doigts... Il n'a pas le look de l'animateur conventionnel mais il contribue à la réussite de nombreuses fêtes du département, dont certains rendez-vous agricoles.

Logique direz-vous : les personnes qui organisent un événement, quel qu'il soit, souhaitent la réussite de ce dernier. La satisfaction du public est souvent le baromètre «*numéro 1*» pour évaluer le succès de la manifestation. Pour y contribuer, les organisateurs font de plus en plus appel à un speaker-animateur. Grâce à lui, l'évènement est mis en valeur, tout comme ses différents acteurs et son organisation. La participation d'une telle personne permet au public de ne rien manquer de la manifestation. Yannick Fanet fait partie de ces gens qui ont la capacité d'animer de tels rendez-vous. En Côte d'Or, sa «*bouille*» commence à être connue puisqu'il participe à de nombreuses fêtes depuis plus de 25 ans. Pour ne citer qu'elle, la prochaine fête de l'agriculture à Baigneux-lès-Juifs figure sur son agenda du mois d'août.



Quel est le comportement des gens à l'approche du micro ? «*Il y en a deux*» répond le Dijonnais, «*soit, par l'expression du visage ou par le comportement, la personne exprime la volonté de ne pas parler au micro («Aïe, non, pas moi, plutôt mon collègue!» résume Yannick Fanet), soit il se concentre, prend réellement la question en considération et répond largement. C'est notamment le cas lors d'interviews de viticulteurs ou d'agriculteurs*».

Anecdote

Son entrée en matière dans les manifestations rurales, Yannick ne l'a pourtant pas franchement réussie. «*Je ne m'en suis jamais vanté !*» révèle l'intéressé avant d'expliquer le fameux «*hic*» : «*En préparant l'une de mes premières journées Châtillonnaises, on m'avait dit qu'il y avait le concours de la brune. J'imaginais la brune, la blonde, la rousse... Enfin, vous avez compris, un truc comme une élection de «miss camping !» J'ignorais totalement ce qu'était la Brune. J'ai réalisé quand j'ai vu les chemises floquées du logo «race Brune» et du dessin de l'animal ! Heureusement, le concours bovin avait son propre animateur et j'ai évité de peu une grosse bourde !*».

Richesses et connaissances à apporter

Aller à la rencontre des gens, rentrer dans le vif du sujet, mettre le doigt sur ce qui intéresse les visiteurs : tels sont les objectifs que se donne Yannick Fanet. «*Serrer la main à un exposant, lui demander comment il va, le questionner sur la récolte, sur son métier... C'est génial !*» raconte l'animateur, «*un apiculteur qui vous parle de ses abeilles, un viti-culteur qui vous parle de ses vins... Ces personnes communiquent sur leur métier avec une telle passion qu'il en ressort une richesse de vie exceptionnelle*». Comme le dit Yannick Fanet, «*C'est du direct*». Il y a une part d'improvisation qui représente une certaine prise de risque, mais ce type d'échanges est très «*vivant*» et «*instructif*». «*Il est important d'apprécier les gens, d'aimer le contact et de s'intéresser à tous les sujets*» continue l'animateur, «*je rencontre aussi bien des élus, des agriculteurs que des responsables de groupes nationaux,... Les uns ont autant d'importance que les autres et tous ont des choses à nous apprendre, des richesses et de nouvelles connaissances à nous apporter*».



Yannick Fanet animera prochainement la fête de l'agriculture dans le canton de Baigneux avant de se rendre à la foire de Montbard.

AURÉLIEN GENEST

Contact : Yannick Fanet, 14, rue Jules Blaizet 21300 Chenôve. Tél : 03 80 52 51 79 ou 06 14 33 12 52, email : yannickmpp@voila.fr